

ON EMPRUNTERA LE QUART DE \$751,309.28 AVANT LA PERCEPTION DES TAXES

Cette somme représente les
recettes ordinaires de
la cité

EMPRUNT TEMPORAIRE

En attendant que la trésorerie de la cité perçoive les taxes, elle lui sont dues par les contribuables et afin de lui permettre d'administrer les affaires de la corporation avec les fonds de la ville, il a été résolu, au conseil d'hier soir, d'emprunter le quart des recettes ordinaires de la ville, comme le permet les Statuts refondus de Québec, comme on pourra le constater par la résolution suivante:

"Attendu que par l'article 5789 des Statuts refondus de Québec tel qu'amendé par la loi 11, Geo. V, chapitre 48, section 11, l'article 5886 des dits statuts refondus de Québec, tel qu'édifié par la loi 12, Geo. V, chapitre 80, section 2, la cité des Trois-Rivières peut emprunter temporairement, de temps à autre, au moyen de billets promissaires, pour une période de temps n'excédant pas l'exercice financier alors en cours, un montant n'excédant pas le quart des recettes ordinaires perçues pour l'année précédente;

"Attendu que le trésorier fait rapport que les recettes ordinaires de la cité, du 1er janvier au 31 décembre 1923, ont été de \$751,309.28;

"H est proposé par M. l'échevin Edouard Langlois, secondé par M. l'échevin Arthur Carignan, que le trésorier soit autorisé à emprunter une somme n'excédant pas le quart de la dite somme de \$751,309.28, ci-dessus mentionnée, en attendant la perception des taxes de l'année courante, et que Son Honneur le maire et le dit trésorier soient autorisés à signer un ou des billets promissaires à cette fin et à renouveler jusqu'à leur parfait paiement, le tout conforme à la loi;

Comme on le voit, il ne s'agit là que d'une procédure qui se répète à tous les ans, qui est approuvée par le lieutenant-gouverneur et ses ministres et qui permet à une corporation d'emprunter sur ce qu'elle doit recevoir au cours de l'année, en fait de taxes de toutes sortes, afin de lui permettre de continuer sans ennui son administration.

Mme OCTAVE GIRARD VIENT DE MOURIR

Elle était la mère de Mme
Hector Godin et de Mme
Fernand Fafard

SERVICE DEMAIN

Nous apprenons avec regret la mort de Madame Octave Girard, née Louise Dufresne, décédée à sa résidence, 54 avenue Lavolette, dimanche dernier, à l'âge avancé de 80 ans.

La défunte qui était avantagusement connue dans cette ville était malade depuis quelques mois.

Elle laisse, pour pleurer sa perte trois filles, Mme Hector Godin, de Toronto, Mlle Blanche Girard de cette ville et Mme Fernand Fafard de l'Islet. Trois frères et trois sœurs lui survivent. Ce sont MM. Isaie Edmond et Arthur Dufresne, tous de cette ville; Mme Pierre Blondin de Waterbury, Conn. Mme Veuve Napoléon Girard, de cette ville et Mme Pierre Bonvouloir de Holyoke, Mass.

Les funérailles de feu Mme veuve Girard auront lieu, demain matin, à 8h.30 à la Cathédrale. Le convoi funéraire partira de la demeure de la défunte 54 avenue Lavolette, à 8h.15.

Nous offrons nos plus respectueuses sympathies à la famille.

REGLEMENT QUI EST PERIME

On sait qu'il y a quelque temps le conseil avait exprimé le désir de réviser les règlements municipaux afin de les mettre à jour.

Foule de nos règlements n'ont plus de raison d'être et M. Arthur Béliveau, greffier de la cité, a déjà commencé l'épuration de la charte pour en éliminer tous les règlements qui sont périmés.

Au nombre de ces règlements d'une autre époque, il en est un qui concernait les aubergistes et les marchands de liquides, sous l'ancien régime qui précéda celui de la Commission des Liqueurs de la province de Québec.

Mais, pour opérer cette épuration, il faut procéder dans l'ordre. C'est pourquoi, hier soir, à la séance du conseil de ville, M. l'échevin Langlois donna l'avis de motion suivant:

"Je donne avis, par les présentes, qu'au temps et à la manière voulus par la loi, je proposerai un règlement abrogeant le chapitre 17 des règlements concernant les aubergistes et les marchands de liquides adopté le 18 janvier 1911 et le règlement chapitre 301 adopté le 15 mai 1916, amendant le dit règlement chapitre 17."

LA SESSION VA DURER JUSQU'À JUILLET

(De notre correspondant)
Ottawa, 25. — On annonce semi-officiellement que la session durera jusqu'à la fin de juillet, que la loi des pensions sera adoptée et que le gouvernement remerciara de leurs services plusieurs centaines de fonctionnaires.

INVENTION CONCERNANT LE PAPIER

Le regretté Ovide Hamel en fut
l'auteur et M. John Stadler
la mettra en pratique

A LA "BELGO PAPER"

(De notre correspondant)
Grand-Mère, 25. — M. John Stadler le savant technicien dont la réputation est aujourd'hui universelle, vient de parfaire et de consacrer une invention d'un canadien-français mort dernièrement, mais dont le souvenir sera perpétué, surtout dans l'industrie du papier, à cause des nombreuses et géniales inventions qu'il y a laissées.

Un peu plus de cinq ans passés, feu J.-Ovide Hamel qui exerçait ses précieux talents au service de la Laurentide Company à Grand-Mère imaginait une machine à confectionner les paillonnages métalliques pour le pressage de la pulpe, ce qui attirait sur lui l'attention de tous les connaisseurs.

Dans le même temps il avait ébauché un appareil à rouleau d'aspiration pour former plus avantagusement le papier sur la machine et à la fois en réduire le coût de production et en améliorer la qualité. Cette invention reposait sur un principe nouveau consistant en la fermeture hermétique hydraulique des joints pour supprimer les frottements des rouleaux. L'inventeur s'associa alors quelques amis pour l'aider à développer ce principe nouveau et protéger par des brevets ses inventions dans les pays du papier.

Rarement les inventions mènent rapidement à la fortune, et quand elles y mènent ce n'est jamais sans de nombreux et grands sacrifices; et il en fallut tant et de si grands que les associés moralement et pécuniairement épuisés abandonnèrent la partie après un an. Il ne s'en trouva qu'un dont la confiance dans le génie de Hamel et dans la persévérance resta inébranlable: c'était M. C. Delage, qui fonda en 1921 à Grand-Mère, sur une de ses propres inventions, la compagnie Ideal Patents Corporation, laquelle n'obtint pas l'encouragement espéré, et dont les membres se désintéressèrent peu à peu. Depuis lors, Hamel et son auxiliaire ne font qu'un et suppléent à tout par leur courage, et des brevets d'invention au prix de sacrifices multiples sont sollicités et obtenus au cours des quatre dernières années pour plusieurs de leurs inventions, dans tous les pays manufacturiers de papier.

Sans capital et sans influence, il eût semblé que la survie de ces inventions était impossible, chimérique. Pourtant, confiants dans leur courage, leur seule ressource, les deux associés maintiennent quoique languissant leur Cie Ideal Patents, et en janvier 1923, M. Delage conclut une entente avec la Canadian Vickers de Montréal, après avoir démontré aux ingénieurs, à plusieurs reprises, l'ingéniosité de la machine à paillonnages métalliques, la perfection d'un guide du drap métallique pour machine à papier et un tamis à pulpe perfectionnés par les deux copains.

Cette affiliation à la Canadian Vickers fournit ensuite l'occasion d'expérimenter le principe nouveau de l'appareil d'aspiration, et les deux amis se livrèrent pendant tout l'été de 1923 à une série d'expériences et d'améliorations qui exigèrent trente-deux voyages à l'usine Ford à Portneuf où elles avaient lieu. La dernière épreuve sur le principe s'y fit le 19 septembre dernier, où les autorités émitrent un certificat attestant l'efficacité de ce système.

Il ne restait qu'un point à parfaire dans l'application: mais avant qu'il fut touché, la mort ravissait Hamel aux siens et à ses succès, en novembre dernier, après quinze jours seulement de maladie.

Ce fut un coup violent porté à l'entreprise et à l'école du temps avant que l'on put se réorienter. Il fallait en effet remplacer Hamel dans son invention et ce n'était pas chose facile. Delage épuisé lui-même après un effort constant de cinq années se vit forcé de résigner la présidence de sa compagnie pour prendre un repos urgent. Il resta directeur-gérant et transmit sa succession à M. J.-A. Dufresne. M. D. Par l'entremise de ce dernier on sollicita l'examen de l'invention par M. John Stadler qui s'en éprit, et mit son incomparable talent au service de Ideal Patents Corporation et de la Canadian Vickers pour la compléter. Il ne pouvait y avoir de doute sur le résultat.

En effet, dans quelques semaines il sera enfin donné aux intéressés d'assister à la démonstration définitive de cette grande invention, dans les modernes usines de la Belgo Paper Co.

LE PROLONGEMENT DU C.N.R. DE CHARETTE AUX TROIS-RIVIERES

GRAND-MÈRE A SOUSCRIT \$1,233.00

Tel est le montant de sa sous-
cription pour le mo-
nument Lafleche

BEAU SUCCES

(de notre correspondant)
Grand-Mère, 25. — Grand-Mère a droit d'être fière de la générosité de ses citoyens pour la campagne de souscription pour le monument Lafleche qui vient d'être faite en cette ville, les résultats dépassent nos espérances. Nos gens savent apprécier un mouvement comme celui d'ériger un Monument au grand Evêque disparu. La souscription en ville a donné la somme de \$753.00. Le chanoine Lafleche a souscrit la jolie somme de \$200.00. La Corporation de la Cité, celle de \$100.00 et les élèves et le personnel du Collège des frères de l'Instruction Chrétienne de notre ville la somme de \$80.00 formant un total de \$1,233.00. A St-Jean-Baptiste de Grand-Mère la campagne de souscription se fera dans quelques semaines et tout annonce que ce sera un succès.

FUNERAILLES DE Mme G. GARCEAU

Elles eurent lieu, au milieu
d'une assistance
considérable

A LA CATHEDRALE

Les imposantes funérailles de Mme Gédéon Garceau, décédée mercredi dernier à l'âge de 68 ans, ont eu lieu samedi matin, à neuf heures et demie, à la Cathédrale.

Le service funèbre fut très solennel et une foule considérable de parents et d'amis suivit le cortège et assista aux funérailles.

La messe des morts fut chantée par M. l'abbé Henri Garceau, du Séminaire, nouveau de la défunte, assisté de MM. les abbés Paul Méthot et Donat Fréchette, comme diacre et sous-diacre.

Un long cortège suivit le corbillard de la résidence de la défunte, 27 rue Plaisance, à la Cathédrale.

Les porteurs étaient MM. P.-A. Gouin, Lorenzo Loeau, Uldoric Carignan, Arthur Comtois, Charles Lafond et J. Notaire Bellet. M. le notaire P.-A. Gouin, le docteur J. Desjardins, le notaire J.-A. Trudel, Wilfrid Garcié, avocat, Chs.-Ed. et Léon Pagé, Georges Gouin, C.-F. Charbonneau, Bernard Tossignan, R.-J. Norton, Freddie Paul, C.-A. Teasdale, Léon Dufresne, A. Cherrier, Oscar Lamère, Maurice Fortin, Maurice Lacroix, Réal Pelletier, Lucien Dufresne, Eugène Cloutier, P. Charest, Arthur et Albert Dufresne, A. Bessé, Dr Paul Fresco, A. Magdore, Georges Hébert, Pierre M. Rivière, Jacques Denechoud, J.-H. Larivière, le dentiste Edmond Buisson, le docteur Jos. Rousseau, Jos. Gouin, le lieutenant-colonel Raoul Pellerin, Roland Trépanier, F. McSweeney, J. Décoste, Maurice Chevalier, Roland Gaillois, Raoul Chénervet, Ovide Raymond, Albert Beaudet, Paul Labarre, Lomer Morrisette, Albéric Poirer, Georges Bolduc, Jules Fortin, C.-E. Gélinas, Ludger Magny, Charles Lavigne, M. le magistrat Marchand, le Dr Tourigny, J.-B. Godbout, Charles Dion, Henri Lamotte, Dr J.-B. Ayotte, J.-W. Guillemette, etc., etc.

Le conseil de ville va
soumettre le projet
au gouvernement

PAR SES DEPUTES

La motion Ricard, député de Saint-Maurice, à la Législature, a eu sa répercussion, hier soir, au conseil, alors que la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité:

Proposé par M. l'échevin Lampron.
Secondé par M. l'échevin Carignan.
Que ce conseil s'unisse à l'Assemblée législative. Que, pour demander au président et aux directeurs de la compagnie des Chemins de Fer Nationaux de suggérer au gouvernement fédéral de prolonger le chemin de fer jusqu'aux Trois-Rivières, depuis la gare de Charette.

Son Honneur le maire Arthur Bettez a demandé que le réseau national parte de St-Proper pour se rendre aux Trois-Rivières, et il a fait allusion aux fort intéressants articles parus dans "Le Bien Public" de jeudi dernier, signés "Trifluvium" qui donnaient les motifs en faveur de l'extension du réseau de St-Proper à cette ville. Le maire trouve que l'idée est excellente et que ce serait le seul moyen de rejoindre la région de la Tuque. Les communications seraient plus faciles et les affaires seraient ressentirait pour le mieux. Et, d'ailleurs, il trouve la chose importante dans l'intérêt du C.N.R., puisque le projet de la "Three Rivers Traction", qui contrôle le tramway trifluvium, est de se rendre jusqu'à St-Proper.

M. l'échevin Carignan ne doute pas que le C.N.R. se rende à cette suggestion, puisque, aussi bien, il n'hésiterait certainement pas à passer par où cela ferait mieux son affaire. Le principal, dit-il, c'est qu'il se rende aux Trois-Rivières.

"Alors, dit le maire, ce ne fait pas de mal de mettre les deux noms de Charette et de St-Proper."

"Si le C.N.R. croit qu'il retirera plus de profit en partant de St-Proper répond M. Carignan, le réseau partira certainement de St-Proper."

A la fin, on laisse le C.N.R. libre de choisir le meilleur embranchement et seul le nom de Charette demeure dans la résolution.

M. Carignan a demandé que copies de cette résolution soient envoyées à tous les députés fédéraux et provinciaux de la région du St-Maurice.

MORT DE M. L'ABBE NEREE DESILETS DE LEWISTON

Lewiston, 22. — Samedi est décédé après une longue maladie le pasteur vénéral de la paroisse canadienne de Ste-Marie de Lewiston, M. l'abbé Nérée Desilets. M. l'abbé Desilets avait su par ses belles qualités attirer l'estime de tous les paroissiens et sa mort sera vivement regrettée.

Les funérailles auront lieu mercredi 25 courant.

M. l'abbé Desilets venait de la région des Trois-Rivières; il était né à St-Maurice d'un des membres de sa famille vint encore. Il avait fait ses études au Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières.

CONTRE LE TRAVAIL DU DIMANCHE

(De notre correspondant)
Cap-de-la-Madeleine, 25. — Le R. P. Beaudry, O. M. I. s'est présenté, hier soir devant le conseil de ville pour demander aux membres une entrevue pour lundi prochain, afin de discuter de la cessation du travail du samedi soir à minuit au dimanche soir, à minuit.

Le notaire Bernard est un de ceux qui se dévouent le plus à cette cause sociale, ici.

Le résultat de l'entrevue de lundi prochain sera ensuite communiqué aux compagnies où on travaille le dimanche.

FUNERAILLES DE ARSENE MAYRAND

Ce matin à la Cathédrale, à 9h.30, ont eu lieu les funérailles de M. Arsène P. Mayrand, décédé à l'hôpital St-Joseph, samedi dernier, à l'âge de 66 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Grimaud et le service fut chanté par M. l'abbé Pothier-Paquin, assisté de MM. les abbés P. Méthot et Donat Fréchette, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Arthur Laperrière, Thomas Picard, M. E. Decelles, Edmond Lafontaine, Wellie Lamotte et Georges Léfrancois.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, ses neveux deux frères et plusieurs autres parents.

La chorale de la Cathédrale a chanté une messe des morts harmonisée. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Louis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

LA TOUR DE BABEL A OTTAWA

L'idée de construire une tour
de \$600,000 soulève bien
des critiques

LA LOI VOLSTEAD

(De notre correspondant)
Ottawa, 25. — En écoutant la discussion de vendredi dernier à la Chambre on ne pouvait s'empêcher de songer à la tour de Babel et à la confusion des langues. Il s'agissait simplement de la tour de Parlement, qui n'est pas terminée et que le gouvernement veut avoir à toute force.

Le Parlement aura-t-il sa tour cette année? Oui, dit le gouvernement. Non, répond l'opposition conservatrice et plusieurs cultivateurs. Le budget demande \$600,000 pour construire une tour dont on s'est fort bien passé jusqu'ici et sans laquelle on pourra faire des lois aussi sublimes qu'aussi stupides qu'on les fabrique actuellement. Puisque nous en sommes à faire des économies, commençons par la tour que personne ne demande et dont personne ne semble vouloir, sauf les entrepreneurs intéressés. Comme le disait M. Mc-Master, imaginez-vous les sentiments du petit fonctionnaire qu'on vient de priver de son gagne-pain sous prétexte d'économies et qui voit dépenser \$600,000 inutilement pour construire une tour avec des horloges, des ascenseurs et peut-être un carillon. On pourrait parfaitement économiser cette somme.

On aurait aussi pu économiser les \$108,000 qu'a coûté la fameuse commission sur les grains et les trente ou quarante mille dollars qui se sont dépensés dans d'autres commissions royales. On aurait pu économiser \$300,000 en ne faisant durer qu'une journée ou deux l'insipide débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement a été obligé de battre en retraite devant l'opposition et le crédit pour construire la tour a été mis de côté vendredi soir, au moment où la majorité du gouvernement était trop faible pour forcer son adoption. Il va nous revenir bientôt.

Le traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis pour permettre aux navires de nos voisins de perquisitionner sur les navires chargés de spiritueux et formant ce qu'on nomme le "rum row" a été discuté surtout entre le premier ministre et le chef de l'opposition.

Le gouvernement anglais ne veut pas le ratifier sans le consentement des îles Britanniques et le Canada a son mot à dire. Les savantes explications du premier ministre et celles du chef de l'opposition, sans être intéressantes, ont néanmoins éclairci un point, c'est que l'Angleterre ne tient pas beaucoup à aider la mise en vigueur de la loi Volstead aux Etats-Unis.

FUNERAILLES DE M. WILFRID PELLETIER

Le 19 courant a eu lieu en l'église Ste-Cécile des Trois-Rivières les funérailles de M. Wilfrid Pelletier à l'âge de 22 ans, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La cérémonie a été très solennelle. La chorale de la paroisse a rendu avec une messe des morts. M. Raoul St-Ours était soliste. Le service fut chanté par les abbés Lemer, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Lamy et Ricotte comme diacre et sous-diacre.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse née Rachel Richard une petite fille son père et sa mère M. et Mme Napoléon Pelletier, plusieurs frères et sœurs. M. Joseph Pelletier de l'Islet, Ernest et Gédéon Pelletier des Trois-Rivières, Ernest et René Pelletier du Cap-Madeleine, ses sœurs, Alexina, Mme Adrien Thivierge, Antoinette, Mme Jos. Lord, des Trois-Rivières, son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Olivier Richard, ses beaux-frères, Henri Richard de Montréal, Emile et William Richard de St-Boniface, Mme Conrad Laforme et Roméo Dupont des Trois-Rivières, M. William Thivierge de Chloépe, Falls, Mass., M. Charles-Edouard et Ernest Charles de St-Angèle de l'aval. Les porteurs étaient Joseph Pelletier, Emile Richard, Gédéon Pelletier, William Richard, Ernest Pelletier, et Roméo Dupont. René Pelletier portait la croix.

La quête fut faite par Emile Richard et Gédéon Pelletier. Conduisaient le deuil le père du défunt: M. et Mme Napoléon Pelletier, ses frères Joseph, Gédéon, Ernest et René Pelletier, ses sœurs, M. et Mme Adrien Thivierge et Jos. Lord, son beau-père Olivier Richard, ses beaux-frères, Emile et William Richard, Roméo Dupont et Conrad Laforme, Chs.-Ed. Richard et Cécile Richard, les cousins et cousines: M. et Mme S. Doucet, M. et Mme Adrien Dumont, Mme P. Richard, M. R. St-Ours, M. Louis Lavoie, M. E. Doyon, M. et Mme Albert Gagné, M. Joseph St-Ours, Charles Ed. St-Ours, Johnny St-Ours, Mlle Jeanne Lévesque, M. Henri et Roméo Lévesque, Mme Alexandre Beauré, Mme William Lévesque, M. B. Robichaud, M. Elie Robichaud, et une foule d'autres.

LE LUNDI DES CHEVALIERS

Hier soir les Chevaliers de Colomb ont donné leur troisième partie de cartes intime.

Comme d'habitude ce fut bien. Et l'on pourrait dire autrement, car ce n'est pas connaître le grand maître des cérémonies pour en douter.

La partie commença à neuf heures et se termina à 10.45 hres.

A en juger par le rapport, il semblerait ne pas y avoir de vrais joueurs de whist chez les Chevaliers car les scores parfaits sont rares. Mais loin de là, et quand les experts se rencontrent, ça compte.

Le prix des 4 parties fut gagné par M. l'abbé Philippe Normand, de l'évêché. M. Alide Garceau s'assura, par une coupe savante, le prix des trois parties.

Le prix de présence fut gagné par M. L. Gauthier.

Le prix de consolation, que tout le monde redoute, échut à M. Rodolphe Gélinas de la Maison Fortin.

M. Gélinas n'avait gagné aucune partie, mais il fut déclaré gagnant, car c'est un fin joueur de whist, et blague à part, il reçut un beau sac à tabac avec fermoir automatique.

EN VOYAGE

Sa Grandeur Mgr Cloutier part
cet après-midi pour les Etats-Unis
en voyage de repos, accompagné
de M. l'abbé D. Guillemette.
Ils seront de retour pour la se-
maine sainte.

IL Y A QUATRE-VINGT ANS AUJOURD'HUI M. LAFLECHE FAISAIT SON EMIER SERMON

NOMINATIONS NOUVELLES DU DIOCESE

Par décision de Mgr Cloutier les changements ecclésiastiques suivants se réaliseront cette semaine:

M. l'abbé Théotime Gravel, curé à St-Didace, devient curé au Lac à la Tortue, remplaçant M. l'abbé Charles Carufel, en repos à l'hôpital St-Joseph.

M. l'abbé Hormidas Bédard, vicaire à St-Bernard des Chutes Shawinigan, est nommé curé à St-Didace.

M. l'abbé Donat Cloutier, vicaire à Almatville, retourne à Champlain.

INTERESSANTE CAUSERIE DE M. PAUL-E. PICHE

Le directeur de l'Ecole de Pulpe
parle aux Chevaliers
de Colomb

"DE L'ARBRE A LA FEUILLE"

Jeudi dernier les Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières avaient l'honneur et le plaisir d'entendre, dans une intéressante causerie, M. le directeur de l'Ecole de Pulpe et Papier de notre ville, M. Paul-Emile Piché.

M. Piché a pris la direction de notre Ecole technique l'automne dernier en remplacement de M. l'abbé Piché, qui avait été nommé directeur de l'Ecole de Pulpe et Papier et son expérience a déjà fait réaliser de jolis progrès.

"De l'arbre à la feuille", tel était le sujet de sa causerie.

Pendant une heure et au-delà, M. Piché a promené son auditoire dans nos forêts canadiennes, si bien boisées, dans les "camps" de bûcherons, sur les principales rivières et lacs, jusqu'aux usines à papier qui reçoivent la bûche et la convertissent en papier à journal.

Des vues de chacune de ces scènes accompagnant le développement de la curiosité et l'attention.

En un mot ce fut très intéressant et nous devons des félicitations à M. Piché.

M. Piché avait été présenté à l'auditoire par M. le notaire Mercier, M. P. P. Lucien Comeau, avocat se fit le porte-parole de la réunion et remercia le conférencier.

M. ARTHUR SAUVE ARRIVE CE MIDI

Le chef de l'Opposition, M. Arthur Sauvé, accompagné de plusieurs chefs du parti conservateur, est arrivé aux Trois-Rivières, par le train de ce midi.

Les chefs du parti de cette ville l'attendaient à la gare et le conduisirent à l'hôtel Dufresne.

On remarqua à la gare l'hon. D. L.-P. Normand, le notaire Trudel, M. Maurice Duplessis, J.-B. Loranger, Edouard Langlois et plusieurs autres.

Le chef de l'Opposition doit faire, ce soir, à 7 h. 30, l'ouverture du club conservateur, rue St-Pierre, et tiendra ensuite une grande assemblée à l'hôtel de ville, avec comme orateurs MM. Patenaude, Dufresne, Langlois, Renaud et plusieurs autres.

LE LUNDI DES CHEVALIERS

Hier soir les Chevaliers de Colomb ont donné leur troisième partie de cartes intime.

Comme d'habitude ce fut bien. Et l'on pourrait dire autrement, car ce n'est pas connaître le grand maître des cérémonies pour en douter.

La partie commença à neuf heures et se termina à 10.45 hres.

A en juger par le rapport, il semblerait ne pas y avoir de vrais joueurs de whist chez les Chevaliers car les scores parfaits sont rares. Mais loin de là, et quand les experts se rencontrent, ça compte.

Le prix des 4 parties fut gagné par M. l'abbé Philippe Normand, de l'évêché. M. Alide Garceau s'assura, par une coupe savante, le prix des trois parties.

Le prix de présence fut gagné par M. L. Gauthier.

Le prix de consolation, que tout le monde redoute, échut à M. Rodolphe Gélinas de la Maison Fortin.

M. Gélinas n'avait gagné aucune partie, mais il fut déclaré gagnant, car c'est un fin joueur de whist, et blague à part, il reçut un beau sac à tabac avec fermoir automatique.

EN VOYAGE

Sa Grandeur Mgr Cloutier part
cet après-midi pour les Etats-Unis
en voyage de repos, accompagné
de M. l'abbé D. Guillemette.
Ils seront de retour pour la se-
maine sainte.

anniversaire qu'il est
opportun de rap-
peler ici

A SAINTE-ANNE

Il y a aujourd'hui 80 ans que Mgr Lafleche alors vicaire à Saint-Grégoire, prononçait son premier sermon et usait pour la première fois du glaive de la parole dont il devait faire dans la suite un si bel usage de sa vie.

Dans les dernières années de sa vie, feu M. Cyrille Prince, vieillard alors octogénaire, disait avec orgueil, se rappeler très bien avoir entendu ce premier sermon de Mgr Lafleche. M. Prince était alors enfant de chœur et âgé de 8 ans. Mgr Lafleche avait été fait prêtre dans la cathédrale de Québec le 7 janvier précédent par Mgr Turgeon.

Dans l'après-midi de ce beau jour, le jeune prêtre chanta les vêpres et entonna l'antienne "Ante luciferum".

Le lendemain de son ordination Mgr Lafleche fut invité à chanter sa première grand-messe pour la Propagation de la foi dans l'église de Saint-Roch de Québec.

Ce cœur de Mgr Plessis a dû tressaillir en ce moment. Le jeune prêtre n'a-t-il pas prié avec le nouvel évêque, et ne lui a-t-il rien communiqué de son amour de l'Eglise et de la Patrie? Mgr O'Reilly qui avait été le confrère du nouvel évêque, à Nicolet, et qui était son aîné dans le sacerdoce, prononça un éloquent sermon. Le prédicateur fit ressortir le zèle du missionnaire, les talents, les vertus de l'apôtre qui allait se diriger vers les missions lointaines du Nord-ouest. Il parla avec cette forte conviction, cette chaleur d'âme que sait inspirer une amitié sincère.

Cette église de Saint-Roch où Mgr Lafleche célébrait sa première messe, Sa Grandeur ne la revit jamais.

Sortie du grand cœur de Mgr Plessis en 1815, cette magnifique église allait être livrée au culte quand le feu la détruisit de fond en comble. Mgr Plessis fit aussitôt recommencer le travail. En octobre 1918, le grand évêque avait le bonheur de faire la consécration solennelle du nouveau temple.

A la mort de Mgr Plessis, on fit dans cette église, la translation de son cœur renfermé dans un vase de cristal de forme cylindrique. En 1845, une conflagration générale embrasa le faubourg Saint-Roch. Parmi les décombres se trouva l'église qu'en 30 ans était passée deux fois par les flammes.

Paroisse de Sainte-Flore... \$300.00
Navigateurs de la Paroisse de Champlain... 150.00
M. le Chanoine Louis-R. Lafleche... 200.00
Mgr L.-E. Duguay, P. D... 100.00
M. l'abbé Adélaïde Jarmy... 100.00
Paroisse de Saint-Adelphe... 100.00
Fabrique de N.-D. des VII Allégées... 50.00
M. l'abbé Alexandre Lavergne... 50.00
M. P.-N. Martel... 50.00
Un Ami... 50.00
M. l'abbé Joseph Dampousse... 50.00
La Grande Anse... 50.00
Le Dr Arthur Ferron... 25.00
M. l'abbé Michel Janelle... 25.00
M. l'abbé A. Clair... 25.00
Le Cercle des Instituteurs Laïques... 25.00
Hon. Juge L.-N. Duplessis... 25.00
M. Nap.-E. Godin... 25.00
M. J.-F. Paradis... 25.00
M. A.-J. M. Isola... 25.00
M. L.-G. Godin... 17.00
M. le Chanoine V.-A. Huard... 10.00
Un Ami... 10.00
M. J.-E. Panneton... 10.00
Hon. J.-A. Tessier... 10.00
M. Joseph Lussier... 10.00
M. Ovide Rochelleau... 10.00
M. Wilbrod Rousseau, contr... 10.00
M. Hormidas Carignan... 10.00
M. J.-E. Godin... 10.00
M. Théophile Boucher... 10.00
M. Edmond Bellefeuille... 8.00
Les Forestiers Canadiens... 5.00
M. Alphonse Duteuil U.S.A... 5.00
M. Pichard... 5.00
M. Charles Hamelin... 5.00
Mme Odilon Comtois... 5.00
Mlle Georg. Aubry... 5.00
Mme Napoléon Dufresne... 5.00
Mlle Mary Pleau... 5.00
Mme Joseph Imbleau... 5.00
M. F. Fournier... 5.00
M. J.-A. Bédard... 5.00
M. Joseph Samirand... 5.00
M. Roch. Bouchard... 5.00
Mme Beaudet & Labarre... 5.00
M. L.-P. Gauthier... 5.00
M. J.-B. Godbout... 5.00
M. P.-F. Pinsonnault... 5.00
M. Antoine Dussault... 5.00
M. Sévère Descoiteaux... 5.00
M. J.-F. Trudel... 5.00
M. Napoléon Lamy... 5.00
M. Omer Chénervet... 5.0

Téléphone 122

Les fêtes au Lard Libby
SAUCE AUX TOMATES

font un plat de première classe. Saveur distinctive. Sauce aux tomates appétissante et bien épicée. Bien cuites et tendres en même temps.

15c la boîte 6 pour 80c.

Achetez-les pendant qu'elles sont bon marché: le prix va certainement monter sous peu.

ULD. CARIGNAN

22, rue Badeaux, : : : Les Trois-Rivières.

Docteur Louis-Georges Godin

SPECIALISTE

POUR LES MALADIES DES YEUX; DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

En face du "Bien Public"

Heures de bureau: Tous les jours de 1½ à 5 heures

Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir

Consultations jusqu'à 2 heures P. M. le samedi.

Téléphone 919

Résidence: 606

Consultations: 9 h 24 et de 7 à 8 p. m.

50, Avenue Laviolette, Les Trois-Rivières TEL. 599

Dr C. A. BOUCHARD

CHIRURGIE GENERALE

Maladies des femmes.

Maladies des voies urinaires.

Consultations à domicile sur rendez-vous.

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A**La Banque Molsons**

Déposez à cette Banque d'épargne, toutes les semaines, une partie de votre salaire.

Déposez là les rentes mensuelles de vos loyers.

Déposez aussi le produit de vos transactions.

Tous les membres de vos familles sont cordialement invités à venir servir un compte d'épargne avec cette puissante institution.

UNE VISITE D'UN CHACUN EST ATTENDUE.

LA BANQUE MOLSONS

Capital et fonds de réserve...\$38,300,000

Son actif...\$96,900,000

Succursale aux Trois-Rivières

Benjamin Panneton, Gérant

Tel. Bureau: 1505

Heures de Bureau:

"Résidence: 837"

9 a. m. à 5 p. m. et 7 à 8 p. m.

Dr PAUL FRESCYNET, L.C.D.

Gradué à l'Université de Montréal.

Ex-interne de "Hôpital" Dentaire de Rochester, N.-Y.

Extraction sans douleur.

Méthode d'anesthésie conductive

Spécialité: Travaux en Or et Porcelaine.

Coin des rues St-Maurice et Ste-Julie, LES TROIS-RIVIERES.

MONUMENTS FUNERAIRES:-

Nous avons l'atelier le mieux outillé du district ce qui nous permet d'exécuter toutes sortes de travaux en marbre et granit que nous importons.

Nous prions les gens de la campagne qui ont besoin de monuments de s'adresser directement à nous; nous leur faisons épargner de cette façon de 15 à 20% car nous n'avons pas d'agents.

MICHELIN & DESSUREAULT

CHEMIN DE L'EXPOSITION,

LES TROIS-RIVIERES.

CRAIGNEZ-VOUS.

De faire extraire vos dents

L'ACAINE tue la douleur la plus violente.

Venez l'essayer chez le

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges,

Les Trois-Rivières.

UNE NOUVELLE CONSULTATION AU DISPENSAIRE

A la dernière réunion du Comité du Centre de Démontstration il a été décidé de tenir une consultation spéciale pour les femmes. En conséquence, à partir de vendredi 28 mars, et tous les deuxièmes vendredis suivants il y aura une consultation pour femmes et filles l'après-midi à 3.30 hres; et à partir du 4 avril tous les deuxièmes vendredis suivants la consultation pour les hommes aura lieu le soir à 7.30 hres. Les cliniques du dispensaire antituberculeux ont lieu comme d'habitude le mardi soir 7.30 hres et le vendredi l'après-midi à 3 hres.

"Je tremblais au moindre bruit, à la moindre excitation," écrit Madame Beaulieu

Jamais dans l'histoire du monde il n'y eut autant de cas de névroses et d'irritabilité nerveuse, accompagnés d'accès de dépression, que depuis la Grande Guerre. Cet état atteint non seulement les hommes et les femmes, mais même les enfants. Cette condition nerveuse affecte tout l'organisme, causant des indigestions, des maux de tête, la faiblesse, l'insomnie, l'anémie et finalement, si on n'y prend garde, ce mal si insidieux et si redouté: la tuberculose. Pour protéger le système, ce qu'il y a de mieux à faire c'est de reconstituer et de tonifier l'organisme avec du Carnol. Le Carnol a remis Mme. Beaulieu de délicate nervosité. Elle dit: "Je ne sais comment vous exprimer ma gratitude de tout le bien que m'a fait le Carnol. J'étais extrêmement déprimée, je n'avais plus d'appétit. Le plus léger effort me fatiguait. Je ne pouvais dormir. Je tremblais au moindre bruit, à la moindre excitation. J'étais sur les nerfs. Je maigrissais. Finalement j'ai consulté mon médecin et il m'a dit que j'étais complètement épuisée et que j'avais besoin d'un tonique. Le meilleur tonique pour votre cas, me dit-il, c'est du Carnol. J'ai pris du Carnol pendant un mois et je me sens si bien aujourd'hui que j'ai peine à croire qu'il y a six semaines j'étais en si mauvaise santé."—Mme. Frs. Beaulieu, Rivière du Loup.

Carnol se vend partout, chez tous les bons pharmaciens.

**GATEAUX et BISCUITS**

Notre choix de biscuits est le plus considérable que vous puissiez trouver et nous avons toujours en magasin des gâteaux-frais des meilleures marques. Quand vous donnez votre commande ici ne manquez pas de la compléter par l'achat de quelques bons biscuits ou gâteaux. Voici venir les fêtes: nous vous aiderons à préparer de succulents repas.

O. Carignan & Fils

EPICIER

24, Rue Des Forges, 24

Mieux que la pierre

Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre.

Pour bien assésir votre nouvelle demeure: demandez le ciment de

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

BAUME BRONCHIQUE "Rexall" 50c.
Contre La Grippe, Croup, et les Douleurs Névralgiques et RHUMATISMALES.**LA PHARMACIE WILLIAMS**

20-22 rue Hart.

Seul Agent pour les remèdes

Rexall

Tels Nos 1 et 1134

et Chocolats

"Liggett's"

**LE FRANCAIS AU CANADIEN NATIONAL**

Les amateurs de radio apprendront sans doute avec plaisir que le Chemin de fer national du Canada a fait une large part au français dans le programme de son concert qui sera éradié du poste C. F. C. F. Montréal. Ils constateront aussi par le programme suivant que les principaux artistes au programme sont des Canadiens-français. Poste C. F. C. F. Montréal 440 mètres

Concert du Chemin de fer national du Canada

Vendredi, 4 avril, 1924

8 heures 30 p.m.

Piano—"Rêve d'amour" (Liszt)

Violoncelle—(a) Méditation (Massenet)

(b) Crépuscule (Cassella)

Soprano (a) Chanson provençale (Eva Del Agua)

(b) Pourquoi (Tschakovsky)

Bariton—(a) A Dream (Bartlett)

(b) Red Ryse (Messenger)

Violon—(a) Gypsy Airs (Sarasat)

(b) Sérénade Espagnole (Chaminade)

Duo—Love Song (Schubert)

(De "Blossom Time")

Discours par M. W. A. Booth, directeur du service d'infirmerie et de prévention au Chemin de fer national du Canada.

Piano—Etude en forme de valse (Saint-Saëns) Mme Hector Marquette

Violoncelle—The Swan (Saint-Saëns)

Soprano—Lo! Hear the gentle lark (Bishop)

Bariton—Mme B. Archambault

Récitation—Selected Miss M. Page

VIOLON—Nocturne en E mineur (Chopin)

Bariton—(a) Coup de soleil (Mercier)

(b) Si l'heure qui sonne (Isa Jeynevald)

Soprano—(a) Valse-Farewell (K. Russell)

(b) Scenerata (Moskoski)

Duo—Garden of your heart (Tschakovsky)

Mme B. Archambault et M. A. Lamontagne.

Dieu sauve le roi.

AU POSTE CKAC, CE SOIR

"LA PRESSE", MONTREAL

Le concert studio du poste sera donné par Mlle Leonie Claude, pianiste et compositeur et M. Jean Nadeau, marimbophoniste, tous deux du théâtre Electra. C'est grâce à la courtoisie des directeurs de ce théâtre que les amateurs auront l'avantage d'entendre ces populaires artistes. Leur programme sera le suivant:

1—Menuet en sol, Beethoven; Mlle Claude.

2—Maybe Linger A. While et Somebody's Wrong sur marimba et piano; Mlle Claude et M. Nadeau.

3—Half Past Ten, valse; Raggedy Ann; You Can Take Me Away From Dixie, sur marimba et piano; Mlle Claude et M. Nadeau.

4—Al Edwards dans "My Radio Man"; "When Light are Low"; "Open the Gate of Your Heart."

PROGRAMMES DE CE SOIR, MARDI 25 MARS

POSTE KDKA 326 METRES

WESTINGHOUSE ELECTRIC, EAST PITTSBURG, PA.

6.15 p.m.—Supper-concert par l'orchestre symphonique du Million Dollar Grand Theater de Pittsburg.

8.15 p.m.—"Justice" extrait de l'autobiographie de Benjamin Franklin

8.30 p.m.—Concert par le Schenley High School

9.00 p.m.—Programme arrangé par la Légion Américaine et avec le trio du petit orchestre symphonique du poste KDKA

11.30 p.m.—autre concert

POSTE WWJ 517 METRES

THE DETROIT NEWS, DETROIT MICH.

8.30 p.m.—concert par W. D. Leitch, ténor John Konecny, ténor et Wendell Hall ténor.

POSTE WBZ 337 METRES

WESTINGHOUSE ELECTRIC, SPRINGFIELD, MASS

7.00 p.m.—Conférences.

7.40 p.m.—concert, Mme Charles Weston, coloratura soprano.

8.48 à 9.30.—Concert. Le programme sera annoncé par radiophone.

POSTE WJY 380 METRES

GENERAL ELECTRIC COMPANY, SCHENECTADY NY.

6.30 p.m.—Diner-concert par le trio de l'hôtel Ten Eyck de Albany.

7.45 p.m.—Programme de concert—morceaux classiques.

POSTE WLW 309 METRES

THE CROSLY RADIO CORPORATION, CINCINNATI, OHIO

10.00 p.m.—programme par l'orchestre Greenland et concert.

POSTE KGO 312 METRES

GENERAL ELECTRIC COMPANY, OAKLAND, CAL.

8.00 p.m.—Comédie "Come Out of the kitchen" (sors de la cuisine) par des amateurs du poste, musique par un trio de tziganes bohémien.

POSTE WEAF 492 METRES

AMERICAN TELEPHONE & TELEGRAPH CO., 195 BROADWAY NEW-YORK

4 à 5.30 p.m.—Billy Wynne et son orchestre du Greenwich Village Inn

7.30 à 10 p.m.—causerie sur le sport.

POSTE WJY 405 METRES

NEW-YORK/CITE

7.30 p.m.—Narinska, pianiste

8.00 p.m.—Bertha Brainard, du Broadway

8.15 p.m.—"Procès par Jury" joué par la petite société d'opéra de Brooklyn.

9.00 p.m.—récital de piano direct du Aeolian Hall, Léonidas Léonardi.

10.15 p.m.—Ruth Burns, violoniste.

Au piano, Florence Ostien.

10.35 p.m.—Josephine M. Evans, contralto.

POSTE WGI 360 METRES AMERICAN RADIO & RESEARCH CORPORATION MEDFORD HILLSIDE, MASS

5h.30—prix de fermeture des marchés de New-York et de Boston et revue hebdomadaire des conditions de l'industrie du fer et de l'acier.

6h.15 p.m.—rapport des quartiers-généraux de la police de Boston.

7.00 p.m.—programme du soir: "L'Afrique, du Cap au Congo" vue par un voyageur de commerce (M. Flint de la Waltham Watch company).

POSTE WRC 469 METRES

WASHINGTON, D. C. HEURE DE L'EST

5.15 p.m.—instructions sur le droit international

6h.20.—Causerie sur l'Exposition de radio de Washington par l'hon. John Tigert, commissaire américain de l'éducation.

8h.p.m.—récital de piano dont le programme sera annoncé par radiophone

9.15 p.m.—concert de chant

8.30 p.m.—comment perfectionner son appareil de radio

8.45 p.m.—récital de chant par Ellen Heard, soprano.

9.00 p.m.—"La situation politique de ce soir à Washington."

9.20 p.m.—concert par un trio de l'orchestre de l'hôtel du parc Wardman

9.40 p.m.—récital de chant

10.00 p.m.—programme de danses par le "Better Old orchestra"

POSTE KHJ 395 METRES

LOS ANGELES TIMES, LOS ANGELES, CAL.

(heure du Pacifique)

3.31 p.m.—matinée musicale.

6.45 à 7.30—visite hebdomadaire du Bonhomme "Sept Heures" (sandinman) et de la reine "Titania" Marguerite Hauber, soprano.

8 à 9.30—compositions de Béatrice Fenner.

POSTE KGW 492 METRES

THE OREGONIAN, PORTLAND, ORE.

Heures: 3.30, 7.30 et 7.45.

POSTE WJAZ 448 METRES

EDGEWATER BEACH HOTEL, CHICAGO ILL.

heure centrale

10. p.m. à 1 h. a.m.—superbe programme musical.

POSTE WHB 411 METRES

SWEENEY ELECTRICAL SCHOOL KANSAS CITY, MO.

8 à 9 p.m.—Concert classique et populaire.

9 à 10 p.m.—programme musical populaire.

PROGRAMME DE MERCREDI

Postes KDKA (Pittsburg), WJZ (New-York), KGW (Portland) jusqu'à dix heures du soir.

SINGULIERE ABSOUTE

Lorsque le capitaine-aviateur Le Maguère, une chute mortelle, le curé de Bois d'Arcy accourut, raconte la "Petite Gironde," et comme le malheureux respirait encore, il lui donna "l'absoute."

Or "l'absoute" est une cérémonie qui termine les funérailles et ne se peut donc donner qu'aux morts.

L'"absolution" au contraire se donne aux vivants et leur confère le sacrement de Pénitence.

"M. le curé a donné l'absoute à un vivant," c'est comme si l'on disait: "Le médecin a fait l'autopsie du malade!"

RETRAITES FERMEES

Le nombre des chambres étant assez limité, l'on voudra bien s'inscrire sans retard en s'adressant au Rév. Père J. D. Dalgé, o.m.i., directeur diocésain des retraites fermées, Cap-de-la-Madeleine, Comité de Champlais, P. Q., téléphone, 880-W.

AUX TROIS-RIVIERES

Retraite fermée pour les Femmes, du 28 mars au soir au 1 avril au matin.

Retraite fermée pour jeunes Filles, du 16 avril au soir jusqu'au 19 avril au soir.

Pour toute demande d'inscription ou de renseignements l'on est prié de s'adresser à la Rév. Mère Supérieure du Couvent de Marie-Réparatrice, 119, rue St-Charles, les Trois-Rivières, téléphone 1420.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service de trains entre Québec et Montréal.

Le Chemin de fer National offre au public voyageur un service fort commode entre Québec et Montréal. "Le Montréal" quitte la Gare du Palais à 1.20 p.m. tous les jours excepté le dimanche et arrive à Montréal (Gare Bonaventure) à 6.05 p.m. (Le dimanche, ce train quitte Québec à 4.45 p.m. et arrive à Montréal à 9.40 p.m.). "Le Montréal-Royal" quitte Québec à 11.45 p.m., tous les jours et rentre à Montréal à 7.26 a.m. Au retour "Le Québec" quitte Montréal (Gare Bonaventure) à 4.45 p.m. tous les jours et arrive à Québec (Gare du Palais) à 9.30 p.m. "Le Citadelle" quitte Montréal à 11.30 p.m. et arrive à Québec à 6.45 a.m. Wagons-salon-observatoire-café sur les trains de jour, wagons-lits modernes sur les trains de nuit. Pour tous autres renseignements, prière de s'adresser au Bureau des Renseignements tel. 2125, au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Agnès Québec. Tél. 529 et 530 ou à l'importeur des Agents du Chemin de Fer National, 18-25.

STE-CLOTILDE DE HORTON

REMERCIEMENTS

Dimanche dernier, au prône M. l'abbé Arthur Leblanc remercia en son nom et au nom de sa famille les personnes qui ont donné quelques marques de sympathies à l'occasion de la mort de son neveu M. Léon Arthur Leblanc. "Je remercie, dit-il, la municipalité et son secrétaire les Révères Sœurs de l'Association et leurs élèves, le médecin et les vieillards de cette paroisse, qui sont venus en grand nombre prier avec moi pour le repos de l'âme de ce cher disparu."

"Il est bon dit-il, avec les larmes de reconnaissance dans les yeux, de ne pas se sentir seul quand l'épreuve nous frappe. J'ai été frappé, vous êtes venus de toute la paroisse me rendre un témoignage de sympathie. "Oui, nous sommes une grande famille et vous avez payé largement les larmes que j'ai versées à vos foyers, quand la mort vous enlevait quelqu'un des vôtres."

"Je vous plus que jamais être le père et le consolateur de cette belle famille qui est la paroisse de Ste-Clothilde. Il n'y a pas de langue terrestre qui puisse exprimer ma reconnaissance et dire combien j'ai été touché de la marque de sympathie que vous m'avez témoignée en venant aussi nombreux assister aux funérailles. Venez, dit-il, chez moi demander des consolations: le bon Dieu mettra sur mes lèvres des paroles qui sauront vous faire du bien en ces temps d'épreuves."

"Je ne puis vous dire tout ce que je ressens, mais du fond du cœur je vous dis: Merci."

EN VISITE

M. Sévère Lemay ainsi que ses fils Arlet et Liode des Trois-Rivières, étaient en visite dimanche dernier chez M. Armando Lemay son fils. M. et Mme Henry Houle de St-Léonard M. et Mme Alcide Houle, M. et Mme Alphonse Houle de Ste-Clothilde chez M. Odilon Aucoin.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'abbé D. Gellinas est le gérant-général.**CAMIONNAGE.**—Si vous avez des valises, coffres ou effets semblables à faire transporter, téléphonez 152 G60, Dufresne, Enreg. (en face de la gare), jeudi J.N.O.**A VENDRE OU A LOUER.**—Une maison en pierre artificielle contenant 3 logements de 7 pièces chacun, situé sur la rue Sainte-Ursule et portant les Nos. 250-252-252a payable comme loyer.

La Caisse Populaire des Trois-Rivières, M. et J.-J. N. O.

A LOUER.—Une sucrerie avec outillage complet, évaporateur Champion, bois pour chauffer, etc. Située à Ste Marguerite. Pour conditions s'adresser à Thomas Bournival, 21 Royale, M. J.-J.N.O.**CHAMBRE DEMANDEE.**—On demande une chambre et pension, dans famille sans enfant, dans quartier de la Cathédrale. Ecrire à Casier postal 95, en mentionnant le prix.

10 MILLIONS de marks allemands ainsi que 5 billets de 100 Couronnes Autrichiennes pour \$100 seulement. Envoyés par maille sur réception d'un mandat postal ou \$100 en timbres. Barshy Frères, 189 McGill, Montréal.

TERRE A VENDRE. située au sud de la rivière Batiscan à proximité de l'église et des chars, chemin gravé, près de la route Nationale, Batiscan, roulant, animaux. S'adresser: Mlle veuve Trefléte St-Arnaud, Ste-Genève de Batiscan, Comté Champlain, 25-27.**ON DEMANDE** une cuisinière d'expérience pour hôtel de voyageurs. Salaire \$50.00. S'adresser immédiatement à Et. Lefebvre, Hôtel Windsor, Grand'Mère, Co. Champlain, M. et J.-J.N.O.**COUR SUPERIEURE**

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières. Wilfrid Lambert, contracteur de la cité des Trois-Rivières, district des Trois-Rivières, demandeur. Vs. J. Roméo Trudeau, de la cité de district de Montréal, défendeur. No. 770. Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois. Trois-Rivières, 26 février 1924. A. D. Gouvencher, Procureur de la Cour Supérieure, District des Trois-Rivières. Vraie copie J. A. Cambray, Procureur du demandeur, 18-25.

CONSEILS à nos CULTIVATEURS

OU PEUT-ON SE PROCURER DU BON GRAIN DE SEMENCE

Ceux qui désirent savoir où l'on peut acheter de la bonne semence de variétés approuvées ne sauraient mieux faire que de s'adresser à l'Association canadienne des producteurs de semence, 114 rue Victoria, Ottawa. Cette organisation se compose de plusieurs centaines de producteurs de grain de semence de choix. Ils obéissent à des règles strictes, afin que leur semence, si elle est de qualité satisfaisante, puisse être apte à recevoir le titre officiel le plus élevé, savoir: "Semence enregistrée". Les semences de cette catégorie doivent être pures sans graines de mauvaises herbes; elles ne doivent pas contenir plus d'une graine d'autre variété par cinq livres de leur poids, et doivent germer dans la proportion d'au moins 90 pour cent. La semence qui ne répond pas tout-à-fait à cet idéal, en ce qui concerne l'absence d'autres grains cultivés mais qui ne contient pas plus de dix autres grains cultivés par livre, peut-être classée dans la catégorie officielle, "Extra No. 1". Le cultivateur devrait, s'efforcer d'avoir de la semence de l'une ou de l'autre de ces catégories.

C'est principalement cette association qui se charge de propager et de répandre dans le commerce la "semence pédrigée" produite sur les fermes expérimentales. Elle travaille également de concert avec nos meilleurs grainetiers; ces derniers achètent en effet chez elle ou par son entremise une proportion considérable des produits qu'ils leur font. L'Association est donc en mesure d'indiquer positivement aux acheteurs, quelque soit le lieu de leur résidence, à quel endroit ils ont le plus de chance de trouver des semences "Enregistrées" ou "Extra No. 1" de la variété qui leur convient et qui leur donnera des résultats satisfaisants.

Un grand nombre de cultivateurs apprécient pleinement la valeur commerciale de la semence appartenant à des variétés productives. Malheureusement le cultivateur ordinaire ne se rend pas encore assez compte de cette valeur.

ECHANTILLONS SPECIAUX POUR ESSAIS

Voulant faciliter et encourager la distribution et l'essai de semence enregistrée par tout le Canada, l'Association canadienne des producteurs de semence est prête à recevoir des commandes pour des sacs de 100 livres et plus des variétés d'avoines Bannière, Victoria, ou Pluie d'Or; de l'Orge O.A.C. 21 ou des blés Huron Marquis ou Rubis, à raison de \$3 les cent livres f.b., point d'expédition, pour le blé et l'orge, et \$3.75 les cent livres pour l'avoine. Envoyez une lettre demandant 100 livres ou plus d'une des variétés mentionnées, ajoutez-y un mandat poste et adressez-la à l'Association canadienne des producteurs de semence, et elle sera l'objet d'une prompt attention.

Cette quantité de semence sera bien suffisante pour lancer le cultivateur dans la bonne voie; elle lui fournira également l'occasion de comparer au point de vue des résultats ses semences à lui et celles qu'il a achetées de cette façon.

La race humaine grandit à raison d'un pouce et quart tous les mille ans.

L'éphant a vingt côtes.

On ne connaît pas le tonnerre en Finlande.

LA SAISON DU SUCRE D'ERABLE

La sève ou "eau d'érable" peut se mettre à couler à tout moment quand la température est favorable vers la fin de l'automne et en hiver, mais les fabricants expérimentés n'entaillent leurs arbres que lorsque le printemps arrive car c'est à cette époque de l'année que la coulee de la sève est la plus régulière. Il est rare que les conditions soient favorables avant le mois de mars. On se règle sur la température pour savoir quand on doit entailler, les conditions qui favorisent la coulee de la sève, sont des journées chaudes et ensoleillées et des nuits froides. Dans tous les cas, il est indispensable d'être prêt avant que la saison ne commence, c'est-à-dire qu'il faut avoir les ustensiles pour la fabrication du sucre et une bonne provision de bois sec, mélangé. Le bulletin No 30 du Ministère fédéral de l'Agriculture sur "L'industrie du sucre d'érable" recommande d'entailler avec une mèche de trois huitièmes, de sept huitièmes et de un demi-pouce. On fait le trou en remontant légèrement sur une profondeur de un pouce et demi dans un arbre de grosseur modérée et de deux pouces dans un arbre plus vieux. On entaille à environ trente pouces du sol, dans un endroit où l'écorce paraît saine, et à quelque distance d'une vieille entaille.

Ce bulletin, que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des publications, du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, montre les types de "goudrelles" ou "chalumeaux" et de chaudières à employer et donne les plans d'une sucrerie moderne.

LES INSTRUCTIONS POUR L'EMBALLAGE DU BEURRE ET DU FROMAGE

Les directeurs de fromageries et de beurrieres canadiennes sont maintenant tenus de marquer tous les emballages de beurre et de fromage, conformément aux nouveaux règlements édictés sous le régime de la loi de l'industrie laitière de 1923. Il est essentiel, pour l'inspection et le classement, que les boîtes ou caisses contenant du fromage de chaque bassin et du beurre de chaque barattage portent une marque d'identification. Un système de marquage avait été recommandé dans la circulaire No 9 du Ministère fédéral de l'Agriculture mais il n'a pas toujours donné de bons résultats. Un meilleur système est décrit dans la circulaire No 20, publiée par le commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération, M. J.-A. Ruddick. Dans ce nouveau système, le numérotage est consécutif, et va d'un bout à l'autre de l'année de calendrier. Le premier bassin fabriqué pendant l'année portera le No 1, et ce numérotage sera continué consécutivement et sans arrêt jusqu'à la fin de décembre. Le numéro du barattage sera marqué sur les boîtes de beurre de la même façon. Cette dernière circulaire contient des vignettes indiquant la manière de marquer les poids, les numéros d'enregistrement, les numéros de barattage ou de bassin et la marque de fabrique sur les contenants de fromage et de beurre.

On vient d'installer dans la cathédrale de Metz un carillon en porcelaine de 60 cloches.

La plume du paon est un signe honorifique en Chine.

LA CULTURE DU CELERI

On peut obtenir du bon céleri sur tous les terrains riches de jardin. Le céleri exige beaucoup d'engrais, faute de quoi ses tiges ne seront ni tendres ni bien développées. Elle ne le seront pas non plus si le sol se dessèche, quand bien même il contiendrait une abondance d'engrais. Ces deux choses les engrais et l'humidité—sont essentielles pour que le céleri puisse continuer à pousser sans interruption. On peut, par l'arrosage ou par un paillis, tenir frais et humide les sols chauds et secs. Ce n'est pas un très gros ouvrage que d'arroser une petite parcelle de céleri pendant une période de sécheresse. En préparant votre jardin potager, mettez de côté du bon fumier, bien pourri, pour une rangée de céleri. Creusez à la bêche ou à la charrue un sillon d'environ dix-huit pouces de large et six pouces de profondeur et mettez-y une bonne couche de fumier, d'environ quatre pouces d'épaisseur. Déposez sur ce fumier votre bon terrain de jardin, que vous mélangerez parfaitement avec le fumier, puis ajoutez-y du superphosphate, à raison de 500 livres à l'acre. Si le jardin a été bien fumé pendant des années, il suffira d'épandre du fumier à la volée et de l'incorporer au sol en y ajoutant du superphosphate. Si les conditions d'humidité sont bonnes, on peut obtenir du bon céleri sans fumier en épandant en couverture un engrais chimique 4-8-5 bien équilibré, à raison de 2,000 livres à l'acre et en le mélangeant bien à la terre sur une profondeur de cinq à six pouces.

Dans un bon terrain, la graine de céleri germe deux semaines après la plantation; pendant ce temps, il faudra tenir le sol humide. On mettra la caisse de semis dans la cuisine, et lorsque les plants lèvent, on l'exposera à une fenêtre ensoleillée ou on la mettra dans une couche chaude. Au bout de deux semaines, on pourra repiquer les plants à 1 1/2 ou deux pouces d'espacement; un mois plus tard ils seront assez robustes pour pouvoir être transplantés en pleine terre. On voit par là qu'il faut environ deux mois pour obtenir de bons plants. La graine semée le 1er mars devrait donner des plants bons à transplanter le 1er mai. Pour la dernière plantation et la récolte d'automne, la graine semée vers la mi-avril ou le 1er mai donnera de bons plants pour la transplantation en juin.

W. S. Blair,

Régisseur de la station expérimentale de Kentville, N. E.

Cultivateurs

Votre crème vous rapporte-t-elle de bons profits? Si non, mettez-la sur le marché des Trois-Rivières. Nous payons les plus hauts prix. Faites aujourd'hui même une expédition d'essai à la

TERIE *St-Georges* DAIRY

Fred. Garceau, prop. 33-35, RUE-ST-GEORGES.

WRIGLEYS

Après chaque repas

C'est une friandise agréable qui procure aussi un bénéfice durable.

Bonne pour les dents, l'haleine et la digestion.

Donne un meilleur goût à votre prochain cigare.

Cachetée dans une enveloppe hygiénique

R34

WRIGLEYS SPEARMINT THE PERFECT GUM FLAVOR

Dans la dernière décade la vie des habitants de Londres a été augmentée de 2 ans.

On emploie la soie depuis 4,500 ans en Chine dans la confection des étoffes.

Les Irlandais qui mangent une très grande quantité de pommes de terre ne souffrent jamais de la goutte.

NOUVEL HORAIRE

Trains pour Montréal

2.50 a.m. tous les jours
6.40 a.m. jours de semaine
11.50 a.m. jours de semaine
3.35 p.m. tous les jours
6.10 p.m. dimanche seulement
6.45 p.m. jours de semaine

Trains pour Québec

4.05 a.m. tous les jours
7.10 a.m. jours de semaine
11.55 a.m. tous les jours
1.08 p.m. jours de semaine
6.00 p.m. dimanche seulement
7.40 p.m. jours de semaine

Trains pour Shawinigan et Gd'Mère

6.45 a.m. jours de semaine
8.15 a.m. dimanche seulement
12.00 noon tous les jours
1.20 p.m. jours de semaine
7.50 p.m. tous les jours.

Trains pour Grandes Piles

10.10 a.m. jours de semaine
4.15 p.m. jours de semaine.

Nous sommes à votre disposition pour réserves de chars parloirs et chars d'ordres; nous avons des lignes de télégraphe directes, équipement moderne, service rapide. Ligne de câbles pour tous les pays. Billets de paquebots, sur toutes les lignes transatlantiques et transpacifiques; téléphone 1038.

D. Chenevert, agent.
178 rue Notre-Dame
Trois-Rivières.

PLOMBIER

P. LACHANCE
Entrepreneur - Plombier

Plomberie générale. Système de chauffage. Couverture en gravier, métal, amiante. Réparations de toutes sortes.
34, rue Badeaux, Tél. 576

Encanteur licencié

Ephrem Juneau
Encanteur-licencié
Huissier de la Cour Supérieure
Ventes par encan public ou ventes privées. Forêts. Emplacements. Ménages-Roulaux, à la ville ou à la campagne. Conditions faciles.
Boite 56
Les Chutes Shawinigan

Salon de Modes

Les plus nouvelles pailles de fantaisie des grands Chapelliers de Montréal et New York. Garnitures et accessoires de choix. Réparations faites avec soin.

Mlle Alexandrine Dussault
Modiste de Chapenau
Tél. 593. 19a, rue Des Forges.

Assurance

Alphonse Doré
Feu—Vie—Accidents—Autos
Maladie—Responsabilité
Patronale.
Les Prévoyants du Canada.
Tél. 584-w 17, St-Denis.

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin

Dr Henri Lacroix
Spécialiste:
MEDECINE - GENERALE
Maladies des voies génitourinaires, maladies de la peau, maladies vénériennes.
Heures de Consultations
9 à 11.30 hrs a.m. 2 à 5 h. p.m.
7 à 9 hrs soir 1 à 2 hrs p.m.
Dimanche:
468, St-Maurice, Tél. 1385

Médecin

Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau Privé: Consultations: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m.
Tél. 119 28 rue Royale

Médecin

Dr Roch Hébert
Spécialiste
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: 10 à 12 a.m. 1 à 5.30 et 7 à 8 p.m.
Tél. 1425 72 Des Forges

Médecin

Dr Omer E. Desjardins
Maladies des enfants. Maladies des poumons—Cœur—Reins—Foie—Estomac—Intestins.—Rhumatisme.
Tél. 1460, 17, rue Lavolette
Les Trois-Rivières

Médecin

Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations:—tous les jours de 1.30 h à 4.30 h p.m. Le mercredi soir de 7 à 8 h et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

Médecin

Dr A.-J. Aubin
Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.
Tél. 1143 179, Lavolette

Médecin

Docteur Dugré
Médecin-Chirurgien
Consultations: De 2 à 4 et de 7 à 8 p.m.
Téléphone 1526
50 -- Rue Royale -- 50
Les Trois-Rivières.

Médecin

Dr Alexandre Achpise
Chirurgie-générale
Maladies des voies urinaires. Maladies des femmes. Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et de l'Empire Britannique.
Consultations:
De 11 à 12, 2.30 à 5, 7 à 8.30
22, rue Des Forges, Tél. 469

Architecte

U.-J. Asselin,
Ernest L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Tél. Bell 963, 42, Alexandre
Les Trois-Rivières

Architecte

Jules Caron
Architecte
Tél. 720, 21 rue St-Joseph
Les Trois-Rivières

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigné, C. R.
Georges Guin, B. A.
Bureau, Bigné & Guin
Avocats
4, Des Forges,
Les Trois-Rivières

Avocats

Robichon & Méthot
Avocats
Bureau:
Edifice Banque d'Hochelaga,
Trois-Rivières

Avocats

Téléphone Bell 1000
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
Avocats
4, St-Joseph, Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 358w
Lucien Comeau
Avocat
148a, rue Notre-Dame,
Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. Alfred Ringuette, rue St-Laurent.

Avocat

Tél. 233
Chas Bourgeois
B. A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, 26

Avocats

Martel & Martel
Avocats
P. N. Martel, C. R.
Paul Martel
16, Bonaventure Tél. 61
Trois-Rivières.

Avocat

Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
3 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges

Avocat

Tél. local
Rés.: rue St-Jean-Baptiste
Honoré Grenier
B. A. LL. L.
Avocat
NICOLET
Bureau: rue Notre-Dame

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examen de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 497, Trois-Rivières

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235
J.A. Lemire, LL. L.
Notaire
Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs. Administration générale.
40, Alexandre, (Coin Hart)
Les Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 329
Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame
Les Trois-Rivières.

Notaire

Téléphone Bell 717
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure,
Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

Notaire

Tél. 1352-2
Eugène Bernard
Notaire
Argent à prêter
581, rue Notre-Dame, 581
Cap-de-la-Madeleine

Notaire

Tél.: 958j Cap: Tél. 884j
Bureau du soir
au Cap de la Madeleine
Donat Chagnon
Notaire
Argent à prêter. Syndic Autorisé de la loi de faillite.
49, rue Alexandre
Les Trois-Rivières

Charbon

Tél. Bureau 1046 Entr. 437
Boite Post. 479 Tél. Rés. 622
J. H. Giroux & Cie Limitée
Marchand de charbon en gros et détail. Charbon anthracite et bitumineux.
Bureau: 153a Notre-Dame
Chambre 15, Edifice Balcer
Entrepôt: rue Du Fleuve,
Trois-Rivières.

Plombiers

Tél. Bell 297 87, St-Antoine
Germain & Frère
Entrepreneurs-Plombiers
Poseurs d'appareils de chauffage, Couvreurs en métal, en gravois et en amiante.
Trois-Rivières, P. Q.

Service Jour et Nuit

J. A. E. Lussier
Autrefois au service de Lussier Frère
Embaumeur diplômé. Procédés les plus nouveaux. Corbillard automobile et à chevaux.
Voitures pour mariages et baptêmes. Salle d'échantillons de cercueils.
95, St-Antoine, Tél. 1454
(Voisin du Garage Lymburner)

Epicer-licencié

Geo. Cadorette
Epicer-Licencié
Bières, Porters et vins de toutes sortes
Tél. Magasin 445-w
Tél. Salle de Pool 957
67, rue Ste-Cécile,
Les Trois-Rivières

A vendre

AUX TROIS-RIVIERES: 4 logements, revenus de \$600. par an.
AU CAP DE LA MADELEINE: 2 bâtisses, sur la route nationale, 1 magasin et 1 logement --- Terrain de 90 x 152: \$3,000. S'adresser à
Arthur Spénard
24-- RUE ST-PIERRE -- 42

Cour à Bois

Victor Gagnon
Bois de chauffage. Bois franc. Bois mou. Bois de moulins. Rognures. Livraison immédiate.
Téléphone 1349W
Coin St-Paul et St-Maurice

M. Arthur Sauvé

CHEF DE L'OPPOSITION PROVINCIALE

AUX TROIS-RIVIERES

CE SOIR, LE 25 MARS

MM. Sauvé, Patenaude, Duranleau, Langlais, Renaud et autres feront l'ouverture officielle du
CLUB CONSERVATEUR

No 38, RUE SAINT-PIERRE

A 7 HEURES ET DEMIE

Tous les amis de la cause conservatrice sont priés d'assister à l'ouverture du club.

GRANDE ASSEMBLEE PUBLIQUE

M. Sauvé et ses amis adresseront ensuite la parole à l'Hôtel-de-Ville, à 8 heures et demie.

Le public est cordialement invité à l'assemblée de l'Hôtel-de-ville.

PAGE de SHAWINIGAN et de GRAND'MERE

L'ACTION DE M. ST-CYR CONTRE GRAND'MERE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 25. — Voici le texte de la déclaration de l'action de \$10,925 que vient d'intenter M. St-Cyr contre la cité de Grand'Mère.

Le demandeur déclare :

1. — Que, le 30 juin 1923, cette Cour rendit jugement dans une cause mène entre la défenderesse et lui et portant le numéro 104 des dossiers de la Cour Supérieure (pièce numéro 1);

2. — Que le dispositif de ce jugement se lit comme suit :

"Déclare les terrains ci-après mentionnés savoir : les lots de terre numéros 87-29, 87-30, 90-2 et 90-3 du cadastre d'enregistrement pour la paroisse de Sainte-Flore, francs et clairs de servitudes et de charges mentionnées aux paragraphes 4, 5 et 6 de la déclaration en cette cause, que la défenderesse exerce et s'attribue comme sus-dit, fait dévaloir à la défenderesse d'exercer à l'avenir les dites servitudes et charges sur lesdits terrains du demandeur; ordonne à la défenderesse d'enlever sous 10 jours de la signification du présent jugement son canal empiété du terrain numéro 87-30, son canal d'égout des terrains numéros 87-29, 87-30, 90-2 et 90-3 du cadastre d'enregistrement de la paroisse de Sainte-Flore, sous le même délai, le puits qu'elle a établi sur le terrain numéro 87-29 du dit cadastre; et à défaut par la défenderesse d'enlever faire disparaître sesdits canaux et puits dans ledit délai. A l'ORSI le demandeur à la faire pour elle et à ses frais, risques et périls" (pièces numéros 1, 2 et 3);

3. — Que, le 8 août 1923, par résolution, la défenderesse ordonna à son avocat de suspendre toute procédure en expropriation des terrains mentionnés dans le paragraphe qui précède jusqu'à ce que le demandeur ait présenté un projet de vente de gré à gré desdits terrains à la défenderesse (pièce numéro 4);

4. — Que, le 10 août 1923, dans le dessein d'éviter une expropriation forcée desdits terrains, soumis à la défenderesse sa proposition de vente (pièce numéro 5) desdits terrains ou elle exerçait les servitudes mentionnées au paragraphe 2 de la présente déclaration;

5. — Que, par cette proposition, le demandeur, entre autres choses, consentait :

A. — A vendre de gré à gré à la défenderesse les terrains numéros 87-29, 90-2 et 90-3 du cadastre d'enregistrement de la paroisse de Sainte-Flore;

B. — A vendre de gré à gré à la défenderesse le terrain numéro 87-30 dudit cadastre ou à ériger en sa faveur, moyennant une annuité de \$140 par 25 pieds de terrain, sur ledit lot numéro 87-30 une servitude de tuyau d'égout;

C. — A accepter comme prix de vente pour les 4 terrains sus-désignés la somme que fixerait un arbitre nommé par la défenderesse et un autre nommé par le demandeur; les 2 arbitres devant être choisis hors de la cité de Grand'Mère;

D. — A accepter comme finale et sans appel la mise de prix des deux dits arbitres (pièce numéro 5);

6. — Que, le 26 août 1923, un projet de vente de gré à gré fut préparé entre les parties et lu au conseil de la défenderesse, à sa séance du 13 septembre 1923 (pièce numéro 6);

7. — Que par ce projet il était entendu, entre autres choses, que :

A. — La défenderesse achèterait du demandeur le lot de terre numéro 87-29 dudit cadastre pourvu qu'il n'existât pas déjà en faveur de la défenderesse sur ledit lot une servitude de tuyau d'égout;

B. — La défenderesse achèterait du demandeur au prix de \$200 par acre une servitude de passage pour son tuyau d'égout sur le lot dit terre numéro 87-30 du cadastre sus-mentionné;

D. — Le prix d'acquisition desdits terrains serait fixé d'une manière finale et sans appel par un expert nommé par la défenderesse et un autre par le demandeur; les 2 experts devant être choisis hors de la cité de Grand'Mère;

E. — La défenderesse accepterait les titres de propriété du demandeur quant aux terrains vendus et accepterait toutes les conditions posées par le demandeur dans sa proposition indiquée aux paragraphes 4 et 5 de la

présente déclaration (pièce numéro 6);

8. — Que le demandeur signa le projet de vente qui précède et que la défenderesse autorisa son maire et son secrétaire-trésorier à signer ledit projet pour elle (pièce numéro 7);

9. — Que, le 10 vers le 14 septembre 1923, un contrat notarié fut préparé par Mire L.-N. Ricard, N. P., du projet en date du 26 août 1923 (pièce numéro 8);

10. — Que les principales dispositions de ce contrat sont les suivantes :

A. — Vente par le demandeur à la défenderesse des lots de terre numéros 90-2, 90-3 et 87-29 du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore;

B. — Fixation du prix de vente par 2 arbitres étrangers à la cité de Grand'Mère et choisis l'un par la défenderesse et l'autre par le demandeur;

C. — Décision finale et sans appel des 2 arbitres;

D. — Paiement des 2 arbitres par la défenderesse;

E. — Paiement d'une annuité de \$200 par la défenderesse au demandeur pour user du droit de passer son tuyau d'égout sur le lot de terre numéro 87-30 dudit cadastre de Sainte-Flore;

F. — Consolidation par la défenderesse du hanger du demandeur qui se trouve sur le lot sus-mentionné;

11. — Que, le 10 vers le 14 septembre 1923, le demandeur signa ledit contrat notarié et que la défenderesse autorisa son maire et son secrétaire-trésorier d'en faire autant pour elle (pièce numéro 9);

12. — Que, par la même résolution, la défenderesse nomma comme son arbitre M. Roméo Morrissette, ingénieur civil, de la cité du Cap de la Madeleine (pièce numéro 9);

13. — Que, de son côté, le demandeur choisit M. C. Gingras, de la cité de Shawinigan Falls, pour le représenter dans ledit arbitrage;

14. — Que, le 3 octobre 1923, l'arbitre Roméo Morrissette adressa son rapport écrit à la défenderesse (pièce numéro 10);

15. — Que dans son dit rapport l'arbitre de la défenderesse donnait l'estimation suivante aux terrains et droits à acquérir de gré à gré du demandeur par la défenderesse :

Lot 90-2: Superficie 4,000 pds c. \$3,600
Lot 90-3: Superficie 5,000 pds carrés \$80.50 3,600.
Lot 87-29: Superficie 3,250 pds carrés \$80.50 1,625.
Mur de soutènement et terrassement 500.
Avantage et bénéfice d'un mur mitoyen 1,600.
10,925.

16. — Que, le 3 octobre 1923, l'arbitre du demandeur, M. C. Gingras, fit également un rapport écrit à la défenderesse et attribua aux dits terrains et droits les mêmes prix et valeur que son collègue Morrissette (pièce numéro 11);

17. — Que, le 31 octobre 1923, le demandeur écrivit à la défenderesse pour agir en conséquence du rapport des arbitres et de passer titre (pièce numéro 12);

18. — Que, le 14 novembre 1923, la défenderesse, par résolution, autorisa son gérant, M. Ortiz, à faire des recherches au bureau d'enregistrement du comté de Champlain au sujet des droits de servitude qui pourraient exister en faveur de la défenderesse sur le lot de terre numéro 87-29 du cadastre d'enregistrement de la paroisse de Sainte-Flore (pièce numéro 13);

19. — Que, le 20 novembre 1923, ledit gérant fit rapport au conseil de la défenderesse qu'il n'existait aucun droit de servitude sur ledit lot en faveur de la cité de Grand'Mère (pièce numéro 14);

20. — Que, le 27 décembre 1923, le demandeur écrivit à la défenderesse pour lui dire qu'il la tenait liée par l'estimation ou attribution de prix donnée, le 3 octobre 1923, par les arbitres, aux biens et droits immobiliers dont il est ici question (pièce numéro 15);

21. — Que, le 9 janvier 1924, la défenderesse adopta une résolution où elle reconnut la validité de tout ce que ci-dessus mais refusa de signer tout contrat de vente desdits droits et biens de par le demandeur en (pièce numéro 16) sa faveur;

22. — Que, le 4 février 1924, en présence de Mire L.-N. Ricard, notaire, le demandeur signa un contrat de vente en faveur de la défenderesse desdits droits et biens immobiliers (pièce numéro 17);

23. — Que ce contrat fut préparé en conformité avec les conventions intervenues entre les parties litigantes et mentionnées ci-dessus, en conformité aussi avec la sentence arbitrale précitée, sauf ce qui est après mentionné (pièce numéro 17);

24. — Que, par ministère du même notaire, le demandeur présenta ledit contrat à la défenderesse et la somma de le signer (pièce numéro 17);

25. — Que la défenderesse refusa de signer ledit contrat (pièce numéro 17);

25. — Que, le 10 mars 1924, en présence de Mire J.-H. Desroches, notaire, le demandeur signa à nouveau un contrat de vente en faveur de la défenderesse desdits biens et droits immobiliers mentionnés ci-dessus (pièce numéro 18);

26. — Que ce contrat, préparé en conformité avec les conventions et la sentence alléguées dans les paragraphes précédents, corrigé d'une omission commise dans le contrat antérieur, mentionné par le demandeur en présence de Mire L.-N. Ricard, notaire (pièce numéro 18);

27. — Que, par ministère dudit Mire J.-H. Desroches, notaire, le demandeur présenta ledit contrat à la défenderesse et la somma de le signer (pièce numéro 18);

28. — Que la défenderesse refusa de signer ledit contrat (pièce numéro 19);

29. — Que le demandeur somma à nouveau la défenderesse de signer ledit contrat, mentionné au paragraphe 26 de la présente déclaration, dont il dépose copie dans le dossier de cette cause, devant Mire J.-H. Desroches, notaire, ou tout autre contrat semblable à celui devant tel notaire qu'il plaira à la défenderesse de choisir;

30. — Qu'il dépose au préfixe de cette Cour ses titres aux biens et droits immobiliers par lui vendus à la défenderesse et dont cette dernière est déjà en possession, pour ladite défenderesse en prendre livraison à son gré;

POURQUOI LE DEMANDEUR CONCLUT à ce que la défenderesse soit condamnée à signer, en présence de Mire J.-H. Desroches, notaire, de la cité de Grand'Mère, le contrat mentionné aux paragraphes 26 et 27 de la présente déclaration ou un contrat semblable devant tel notaire qu'il plaira à la défenderesse de choisir, à ce qu'à défaut par la défenderesse de ce faire dans un délai de 15 jours à compter du jugement à intervenir en cette cause, ledit jugement de cette Cour vaille titre entre les parties et en ait tous les effets juridiques; à ce que cette Cour lui donne acte du dépôt qu'il fait au greffe de cette Cour de ses titres aux biens et droits immobiliers par lui vendus à la défenderesse et par cette dernière déjà possédés pour ladite défenderesse prendre livraison desdits titres à son gré, le tout avec dépense.

La cité a l'intention de défendre à l'action.

CHARETTE

DEGES

M. Albert Domine eut la douleur de perdre leur fils âgé de 12 ans. Nos sympathies à la famille.

EN VISITE

Mlle Lida Domine de Trois-Rivières de passage chez M. Albert Domine.

M. et Mme Ephrem Villeneuve en visite à Trois-Rivières, chez leur fils Eddy.

Mme J.-O. Lafontaine ainsi que sa fille Florence Gélina de passage à Montréal.

M. Alcide Domine ainsi que Clement Charette de Shawinigan de passage par ici.

Mme J. Dessureault de passage à Joliette.

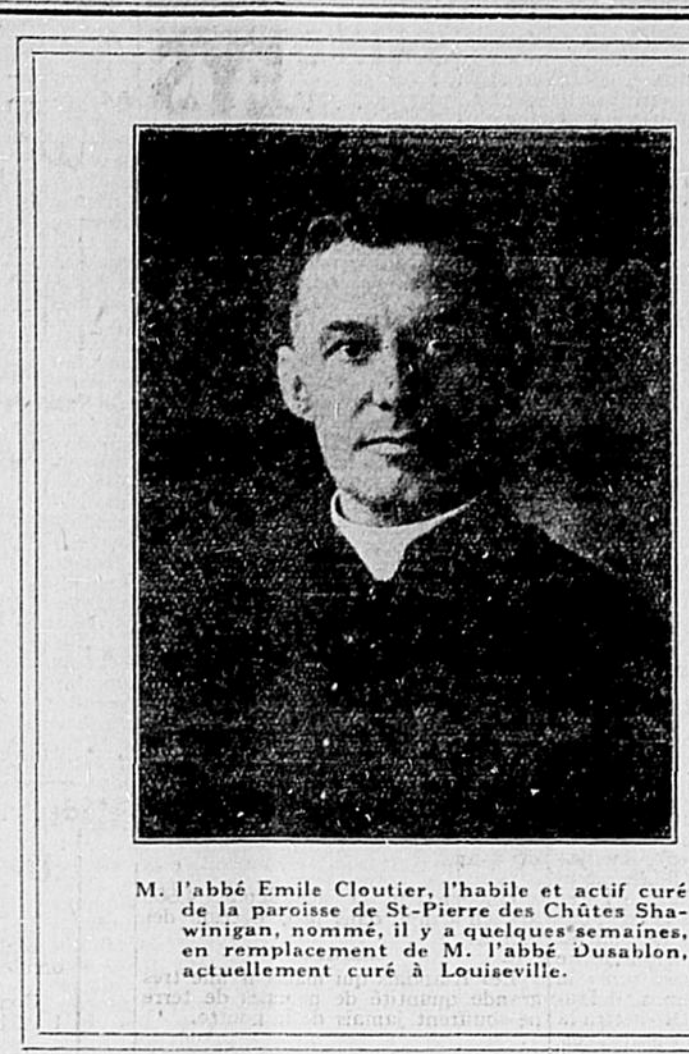
Mme Ernest Sanschagrin en visite chez sa sœur Mme Gérard de Joliette.

M. Lucien Auger qui fut gravement malade, a passé une semaine à l'hôpital St-Joseph et est revenue entièrement rétabli.

Le cheval arabe est reconnu comme étant le cheval dont on remonte le plus loin à l'origine. On trouve le cheval arabe il y a 1,300 ans.

CE QUE PEUT FAIRE L'EMPAQUETAGE

Le thé se détériore très rapidement au contact de l'air, nombre de recherches et d'expériences ont été faites pour découvrir un paquetage effectif et apte à préserver la saveur du thé. La Compagnie "SALADA" Tea fut la première à employer des paquets en aluminium, mais il y a quelques années, elle adopta les feuilles d'aluminium parce qu'elles sont plus durables et plus légères que les feuilles en plomb, tout en étant absolument propres et permettant un empaquetage à l'abri de l'air. Cette méthode d'empaquetage est reconnue la meilleure pour préserver la saveur du thé. Tout le thé "SALADA" est vendu en paquets d'aluminium à l'abri de l'air.



RAPPORT DE M. J. H. VALIQUETTE

Chutes Shawinigan, 25. — Les crédits comprenant les recettes au 29 février et les arrérages sur les différents taxes s'élevaient à \$163,890.50, tandis que les déboursés, y compris certaines réserves, s'élevaient à \$158,484.88, laissant un surplus de \$5,405.62 pour les huit premiers mois de l'année.

Les recettes pour les différents taxes durant le mois se sont élevées à \$2,901.68 laissant un montant de \$71,485.16, encore à encaisser. Nous devons remarquer que le montant de \$49,672.91 de taxes municipales pour l'année courante ne nous est parvenu qu'en très petit nombre à l'année dernière, alors qu'au 28 février 1923 le montant de taxes municipales pour l'année courante encaissées n'était que de \$19,464.01. Suivant la suggestion du Président du Comité des Finances, pour améliorer cette situation, nous sommes à nous organiser pour faire l'expédition des comptes en retard tous les mois.

Les déboursés du mois, comprenant tous les paiements exécutés par la cité, se sont élevés à \$12,333.29. Le 29 février, la cité avait en banque et en caisse la somme de \$103,148.74.

Le décaissement pour le minage de la pierre dans le parc durant le mois ont été de \$994.25, faisant un total des dépenses à date de ce chef de \$2,165.68. Le concasseuse sera remboursé de ce montant pendant la saison prochaine par les travaux où il fournira de la pierre. Le fait de l'exécution de ces travaux de minage pendant l'hiver nous a permis d'employer plusieurs hommes gardés presque en permanence dans le service de la voirie et d'autres hommes qui autrement auraient dû recevoir l'attention des organisations charitables publiques.

Le total des dépenses ex-revenu pour le mois de février est de \$21,650.75 comparé à \$21,734.05 en janvier dernier.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

433 personnes ont visité la bibliothèque en février.

DIVERS

Durant le mois, Son Honneur le Maire, l'ingénieur de la cité et le surintendant des travaux sont allés à Montréal, Verdun et Outremont pour obtenir des renseignements et se rendre compte par eux-mêmes de l'efficacité de l'entretien des rues au moyen d'un tracteur automobile pendant l'hiver. Ils ont en même temps pris des informations quant au renouvellement de la bouillotte servant à actionner la perforatrice mécanique aux travaux du concasseuse.

DEPARTEMENT DE LA VOIRIE

L'entretien des rues, ruelles, trottoirs, égouts, etc., a coûté la somme de \$3,110.17 en février, comparé à \$2,731.55 en février 1923 et à \$1,577.10 en janvier 1924. L'augmentation, comme pour le mois de janvier, est due aux neiges abondantes que nous avons eues presque sans relâche. En outre de quelques hommes additionnels que nous avons dû ajouter aux équipes ordinaires, nous avons dû louer 4 chevaux d'une manière intermittente, lesquels ont été avec les chevaux de la Corporation employés à l'entretien des rues et des trottoirs.

ENLEVEMENT DES VIDANGES

Durant le mois, l'on a enlevé une moyenne de 53 lbs par capita de déchets, soit 170 voyages d'environ 2,000 lbs dans les Quartiers Nos. 1 et 2, et 120 voyages d'environ 120 lbs. dans le Quartier No. 3.

ECURIE

Les chevaux de la cité au nombre de 13 ont été utilisés comme suit durant le mois :

Département du feu, 6 chevaux; Enlèvement des vidanges, 570 heures; Entretien des chemins, 980 heures; Entretien des trottoirs, 220 heures; Entretien des bornes-fontaines, 20 heures; Bois des pauvres, 20 heures; Entretien des ruelles, 30 heures; Marché, 42 heures.

DEPARTEMENT DE L'AQUEDUC

L'entretien du service d'eau, du filtre, des pompes, des puits et des bornes-fontaines a coûté en février la somme de \$16.40.

Avant la politique inaugurée par le conseil pour l'embellissement de la cité au moyen d'arbres et de fleurs, nous avons fait des arrangements avec l'agent local de la Shawinigan Water & Power Co., en vertu desquels cette compagnie nous fournira des plantes provenant de sa serre, au prix coûtant. Nous croyons que par ce moyen, nous pourrions avoir des fleurs en plus grande quantité et obtenir d'excellents résultats de l'aménagement de l'été.

des bornes-fontaines a coûté en février la somme de \$122.39 comparé à \$136.27 en janvier 1924 et à \$110.30 en février 1923.

Les pompes furent opérées comme suit :

Quantité totale d'eau pompée : 32,415,000 gallons; quantité livrée à Baie Shawinigan : 1,450,000 gallons; service des incendies : 3,600 gallons; quantité livrée à l'usage domestique : 30,961,400 gallons; moyenne par tête par 24 heures : 93.24 gallons.

D'après les analyses quotidiennes du Bureau provincial d'Hygiène, aucun tube sur 92 qui ont été soumis ne contenait de coli-bacilles.

Nous avons employé durant le mois 6100 lbs d'alun, 3220 lbs de soda, 345 lbs de chlore liquide et 5 gallons d'huile à moteur.

DEPARTEMENT DE POLICE ET SANTE

Les dépenses de ce Département ont été durant le mois de \$144,566 non compris une proportion pour aliénés, prisons et réformes, etc. Durant le mois précédent, cette dépense avait été de \$148,555.

Les travaux du Chef de Police et des constables peuvent se résumer comme suit :

Nombre d'appels à la police sans arrestations : 58; personnes en état d'ivresse conduites à domicile, 8; Arrestations pour ivresse : 6; plaintes pour vols : 6; loges sous protection : 4; mandats d'arrestation : 5; mandants sans permis : 1; portes trouvées non fermées au cours de la nuit : 7; maisons désinfectées : 3; prisonnier conduit aux Trois-Rivières : 1; arrestations pour jeu d'argent : 9; confiscation de beurre sur le marché : 2; lumières rapportées à Electric Service Corporation : 23; perception de la taxe du marché : \$124.95.

SANTE, HYGIENE ET INSPECTION SANITAIRE

Le chef du Bureau d'Hygiène rapporte les maladies contagieuses suivantes : 1 cas de rougeole; 1 cas de varicelle et 1 cas de diphtérie.

L'inspecteur sanitaire a fait 57 visites chez les bouchers, boulangers et dans les restaurants de la ville. Il a également visité les marchés régulièrement. Il a été constaté durant le mois un porc pesant environ 180 lbs et 250 lbs de bœuf.

Durant le mois, l'inspecteur a prélevé 22 échantillons de lait chez différents laitiers de la ville. Ces échantillons ont été soumis à l'analyse et ont donné des résultats satisfaisants. L'on a pu aussi constater une amélioration quant à la propreté du lait. Quatre échantillons de lait furent soumis à l'analyse bactériologique par la Shawinigan V. Power Co., avec des résultats satisfaisants.

COUR DU RECORDER

La Cour du Recorder a rapporté en février la somme de \$33.20 et les dépenses se sont élevées à \$57.80.

DEPARTEMENT DU FEU ET ECLAIRAGE

L'entretien des postes, l'éclairage des rues, etc., a coûté en février \$2,105.86 comparé à \$1,807.35 en janvier et à \$1,537.34 pour le même mois l'an dernier. L'augmentation est due en partie à l'achat de matériel pour le Département du Feu.

Trente-deux lampes rapportées éteintes à la Cie Electric Service Corporation par les constables ont été réparées sans délai.

La Brigade du Feu a répondu à 13 appels comme suit :

Feu de cheminée : 7
Tuyaux surchauffés : 3
Feu causé par un fer électrique : 1
Fausse alarme : 1
Feu dû à cause inconnue : 1
Les dommages causés par ces différents feux ont été d'environ \$150.00. Les salaires des pompiers volontaires pour le mois de février ont été de \$158.00.

DEPARTEMENT DES PARCS ET MARCHES

L'entretien des marchés a coûté durant le mois la somme de \$16.40.

SEANCE DU CONSEIL DE SHAWINIGAN

(de notre correspondant)

Chutes Shawinigan, 25. — Le Conseil municipal était au complet, sous la présidence de Son Honneur le Maire J. A. Dufresne, M. D., à la séance de mercredi soir.

Au sujet d'une requête, signée par un grand nombre de propriétaires du Quartier No. 2, demandant certains travaux de pavage sur les rues Champlain, Lambert, St-Paul et St-Marc, M. le maire fait remarquer que les travaux demandés par cette requête seront probablement prévus dans le prochain règlement d'emprunt.

Lecture est donnée d'une lettre de The St-Maurice Valley Chronicle demandant au Conseil de lui accorder la publication en anglais des règlements municipaux et laisse sur la table, de même qu'une lettre du Québec Automobile Club, qui sollicite pour sa revue une annonce de la Cité de Shawinigan Falls. M. le maire, de même que MM. les échevins croient que la meilleure manière d'annoncer notre ville aux touristes c'est en plaçant en différents endroits sur les routes régionales des annonces du genre de celles que nous citons à l'intersection de la route nationale Québec-Montréal et de la route Trois-Rivières-Shawinigan Falls.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Shawinigan Falls Central Hospital accompagnée de Statistiques démontrant pour l'année se terminant au 30 juin 1923, l'hôpital local a bouclé son budget avec un déficit de \$11,973.00. M. C. Reid, qui a adressé cette lettre au Conseil au nom du Bureau de Direction de l'Hôpital, fait remarquer que les compagnies locales ont toujours comblé les déficits de cette institution et ce dans la proportion du nombre de leurs employés qui ont été traités à l'hôpital de même que dans la proportion du nombre d'hommes qu'elles ont employé. "A même le déficit de \$11,973.00, ajoute M. Reid, les records de l'hôpital montrent que la somme de \$3,653.00 provient de patients qui n'étaient pas employés par nos compagnies et n'étaient pas membres des familles de leurs employés." Le but de cette lettre est de demander à la ville une subvention qui couvrirait au moins une partie du déficit.

Le conseil décide que l'hôpital local ne couvrira en hospitalisant des malades citoyens de Shawinigan Falls, mais envoie les quels les compagnies locales n'ont aucune obligation. M. le Maire croit que la demande des autorités de l'hôpital est raisonnable; évidemment la ville n'est pas prête à verser à cette institution une subvention de \$3,000.00 mais le conseil pour le moment n'a pas à se préoccuper de ce déficit.

Un certain montant dans le but de venir en aide à l'hôpital. M. le maire fait remarquer que la cité paie pour l'hospitalisation de ses pauvres, ainsi l'an passé elle a payé \$238.00 et pendant la présente année fiscale elle a payé \$76.00.

On renouvelle à M. Alfred Trotter une police d'assurance de \$5000.00 sur le poste No. 2.

Le Northern Aluminum Co., par l'entremise de son gérant, M. E. H. Acton, demande à la ville de faire poser une conduite d'eau et des bornes fontaines sur l'Avenue Riverside comme mesure de protection contre l'incendie pour les propriétés appartenant à la dite compagnie et située entre la rue Cascades et l'Arena. M. Acton sera informé que ces travaux seront prévus dans le prochain règlement d'emprunt.

MM. Alphée Frigon, Alexandre Rheault et Arthur Dargis ont été nommés évaluateurs pour 1924. Au cas où ces messieurs ou l'un d'entre eux ne pourraient pas faire le travail, pour une raison quelconque, le conseil a autorisé M. le gérant Valiquette, à nommer un ou des remplaçants, suivant le cas, après consultation avec les échevins.

On a remis à une prochaine séance la prise en considération de la demande de M. Raoul Bruneau qui désire obtenir du conseil l'autorisation de tenir un restaurant sur le nouveau terrain de jeu, en arrière de l'Arena, durant la prochaine saison. Le conseil a bien l'intention de continuer à autoriser le restaurant en le couvrant de cendres de glaise et de sable et l'on fera ces travaux dès qu'il n'y aura plus de neige.

D'après le nouveau règlement des marchés, les commerçants de viande étrangers devaient, à partir du 1er avril, apporter ici leur viande en quartiers afin d'en faciliter l'inspection par notre inspecteur sanitaire et la ville devait mettre à leur disposition un local où ils pourraient ensuite déposer leur viande avant de la mettre en vente. M. le gérant Valiquette a fait remarquer au conseil mercredi soir que le local en question n'était pas prêt et on a décidé de tolérer le présent état de choses jusqu'au 1er mai prochain alors que le dit règlement sera mis en force.

M. l'échevin J. V. Dufresne renouvelle son avis de motion au sujet du règlement du conseil actuel, à l'exception de et dont on ne connaît pas encore le montant.

L'article 88 du règlement de construction qui permettait aux propriétaires de lots situés au coin de certaines rues de construire à 7 1/2 pieds de la ligne de rue au lieu de 15 pieds sera amendé prochainement en retranchant cette clause qui permettait de construire à 7 1/2 pieds; cette mesure est nécessaire à cause des ennuis que la clause en question, si elle était observée, pourrait causer; ainsi sur une rue où les autres maisons sont construites à 15 pieds de la ligne de rue, celui qui serait propriétaire d'un coin aurait la liberté de construire à 7 1/2 de la ligne de cette même rue. On comprend que les propriétaires voisins ne verraient pas d'un très bon œil s'élever une construction dans ces conditions et à la suggestion M. M. Valiquette, le conseil modifiera cette partie du règlement de construction, dans le sens ci-dessus mentionné, et M. l'échevin Dessaulles donne un avis de motion à cet effet.

M. le maire suggère que notre cité contribue à l'œuvre du monument, Laffèque pour une somme de \$200.00 ce qui paraît raisonnable, et une motion à cet effet présentée par M. l'échevin Lucien Baurais, et secondée par M. l'échevin Elzéar Lavergne est adoptée à l'unanimité.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE GRAND'MERE

(de notre correspondant)

Grand'Mère, 25. — Une séance régulière du Conseil Municipal de notre ville a été tenue mercredi, le 18 mars dernier, à laquelle furent présents : les échevins W. Grondin, J. O. Pelletier, Georges Trotter et Olivier Lafond sous la présidence de M. le maire Guibord.

Le secrétaire par lettre demande au conseil de l'autoriser à faire certains versements de fonds. Cette demande est acceptée.

On autorise le secrétaire à demander certaines informations à MM. Desllets & Asselin, avocats procureurs de M. Sam Jomini, au sujet d'une réclamation faite par ce dernier contre cette Corporation au sujet de l'accident qui a causé la mort de son fils.

La question de la publication d'un pamphlet annonçant de notre ville pour être distribué à l'Exposition Britannique qui sera tenue à Wembley, Angleterre est revenue sur le tapis et a causé une prise de bec entre les membres du conseil.

Le secrétaire de la chambre de Commerce, de Grand'Mère, M. Dallaire offre au Conseil de discuter l'affaire de l'Assemblée de la Chambre de Commerce qui aura lieu vendredi prochain. Le Gérant de la Cité, M. Ortiz, prouve au Conseil que la Cie Laurentide est favorable à l'établissement de nouvelles industries à Grand'Mère et fait cette déclaration dans le but, dit-il, de détruire le préjugé qui courait chez certains esprits étroits, tentant de prouver le contraire.

M. Ortiz Gérant de la Cité, soumet au Conseil les soumissions qu'il a reçues pour les habits des hommes de police. Ces soumissions sont faites, pour les habits, par MM. Eugene Allard & F. Gélina, O. Desroches; Markus Hanna et par MM. Vennes & Dery pour les chaussures.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

STE-ANGELE
DE LAVAL

DECES

C'est avec regret que nous apprenons la mort de madame Philomène L'Épée épouse de feu Onésime Desilets décédée mercredi le 19 mars à l'âge de 68 ans et 6 mois après une longue maladie soufflée avec patience et résignation. Elle laisse pour pleurer sa perte trois fils Joseph Henri et Antonio quatre filles Mme A. Bellevue, (Marie-Anne) Mme H. Levasseur (Lydia) Mme Tedy Frost (Rachel) Mme Ernest Linteau (Bertha) trois frères David Joseph et Alphonse, trois sœurs Mme Olivier Richard Mme Narcisse Paquin et Mme Joseph Morcau.

Le service et la sépulture ont eu lieu samedi le 22 courant dans l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient M. H. Levasseur A. Bellevue, Ernest Linteau ses gendres Ed. Levasseur Jeffry Blais ses neveux et J. Levasseur. M. Adolphe Hébert son beau-frère portait la croix et M. E. Levasseur conduisait le corbillard. Les témoins étaient les N. Paquin, M. et Mme Ch. Ed. Paquin, M. Demers Paquin, Mme E. Blanchette M. et Mme E. Beauchêne, M. et Mme H. Moré, M. et Mme A. Hébert, M. Germaine et Brigitte Beauchêne, Rosette et Alice Bisson, Simone Desilets, MM. Henri Georges et Raymond Desilets, Donat Provencher A. Bellevue R. et M. Carboneau Ernest Durcau, A. Bellevue, A. Levasseur, Ed. Linteau, M. et Mme J. Séguin, M. Marguerite et Blanche Levasseur, M. Gérard Levasseur, Henri Georges Frénette, François Boivert, Mme Joseph Leblanc. Les sœurs de l'Assomption et leurs élèves et une foule d'autres. Offrandes de messes et bouquets spirituels M. et Mme H. Levasseur, M. et Mme Henri Desilets, la famille Joël Levasseur, la famille Joseph Morcau, Mme Geo. Frénette M. et Mme J. H. Bellevue, Mme H. Moré.

Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

Samedi soir le 22 courant s'est tenu doucement dans la paix du Seigneur M. Albert St-Germain née Aldora Desilets après une courte mais douloureuse maladie soufflée avec patience et résignation. Elle est partie pour le grand voyage munie de tous les sacrements de l'Eglise. La défunte est la belle-sœur de notre vénéré curé, M. l'abbé Ch. Ed. St-Germain. A notre dévoué curé et à la famille les paroissiens de Ste-Angele offrent leurs sincères sympathies.

BAPTEMES
Lundi le 17 mars a été baptisé Joseph Jean-Marie fils de M. et Mme Elphège Poliquin (Gertrude Hould) par M. Gédéon Carignan marrain Mlle Isabelle Hould.

Mardi le 18 mars a été baptisée Marie-Jeanne-Georgette fille de M. et Mme J. H. Guillemette (Blanche Agnès Therrien) par M. et Mme Armand Levasseur.

DE PASSAGE

Mme O. Leblanc et sa jeune fille Annette de Bécancour chez Mme Pierre Deshaies.

M. Gédéon Doucet de St-Léonard chez M. Amédée Cyrenne.

Mme H. Matton du Cap de la Madeleine chez son père M. Zéphirin Richard.

M. A. Boucher et son fils Léo sont allés à St-Barnabé par affaires dans le courant de la semaine dernière.

DIVERS
Le temps du sucre est commencé pour de bon. Nos sucreries ont presque fini l'entailage et on nous informe que si le beau temps continu nous allons avoir une bonne saison. C'est notre meilleur souhait.

ST-PROSPER

M. l'abbé Antonio Massicotte de St-Etienne des Grès en visite dans notre paroisse.

Mme Emile Houde est allée passer quelques jours à Ste-Anne de la Pêrade.

M. Jean-Louis Morin en voyage à Montréal.

M. et Mme Alfred Turgeon de l'Abitibi en promenade chez M. Joseph Gagnon.

Mme veuve Joseph Frigon de Ste-Anne de la Pêrade a fait l'acquisition de la maison de M. Baptiste Morin, dans notre village, où elle demeure avec sa famille.

M. Joseph Gouette est déménagé dans la maison de M. Prosper Gagnon.

ST-BARNABE
BAPTEMES

Le 27 février a été baptisé Marcel Germain-François-William, fils de M. Adam Gélinas, marchand de cette paroisse. Parrain et marraine: M. Ovide Bournival et Mlle Cécile Gélinas cousin et sœur de l'enfant.

Le 16 mars, Joseph-Emile Germain fils de M. Maxime L. Gélinas, cultivateur de cette paroisse. Parrain et marraine: M. Emile Gélinas et Mlle Marie-Anne Boivert, cousin et tante de l'enfant.

MARIAGE

Le 15 courant a eu lieu en cette paroisse le mariage de M. Lucien Ricard, veuf de feu Bella Bourassa, d'Yamachiche, avec Dame Eva Diamond, veuve de feu Willy Lemay de cette paroisse.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

MUTATION DE PROPRIETE

M. Moras Bellemare a fait pour son fils l'acquisition de la maison et de la boutique de l'épicerie occupées ci-devant par M. Gédéon Bellerive, de Watertown, Connecticut.

SEPTUAGÈME

Le 27 février eut lieu l'enterrement solennel de Juliette Bournival, âgée de neuf mois, enfant bien-aimée de M. Ephrem Bournival.

Le 10 mars, M. et Mme Josée N. Gélinas avaient la douleur de perdre leur seul enfant, Florent, âgé d'un an. La cérémonie de la sépulture fut très solennelle et elle se fit au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil municipal a inauguré cette année un nouveau mode de contribution à l'entretien des chemins gravels de la paroisse.

Avec l'octroi ordinaire de 50% accordé en vertu de la loi des bons chemins, on espère pourvoir à cet entretien sous aucun débours notable.

Dans un esprit de saine économie et de fraternité paroissiale la plupart des contribuables ont bien voulu charroyer et par corvée librement tout le gravier requis pour la prochaine saison. On ne saurait trop apprécier ce mode très économique et de nature à remettre en honneur la grande fraternité d'autrefois pour la réfection des travaux de voirie en commun. Nos félicitations et nos encouragements aux heureux et dévoués promoteurs de ce sage mouvement.

ROUTE CODIN

L'histoire de cette route sera désormais fameuse.

Dans la cote du même nom, un éboulement considérable produit au printemps de 1923, a donné lieu à deux actions en dommages contre la Corporation de St-Barnabé et encore pendantes devant les tribunaux.

Depuis un an, elle met, aux prises devant le Conseil du Comté de St-Maurice, les deux municipalités d'Yamachiche et de St-Barnabé, par suite de divergences d'opinion sur l'obligation de contribuer aux travaux de la dite route.

On sait que cette route est ou doit être sous la juridiction du Conseil de Comté de St-Maurice en tant qu'elle fait partie de ceux municipalités. Le Conseil de Comté a déjà confessé jugement dans une action intentée en décembre dernier par la Corporation de St-Barnabé qui se plaignait d'un certain procès-verbal.

A sa séance régulière du 12 courant, le Conseil de Comté a été de nouveau saisi de cette affaire qui paraissait vouloir s'éterniser au détriment des intéressés.

M. Benjamin Bourgeois, ingénieur des Trois-Rivières, a été nommé surintendant spécial pour enquêter sur cette question et dresser un procès-verbal, s'il y a lieu pour la prochaine séance de juin.

Le Conseil de St-Barnabé avait présenté à la dite séance une requête basée sur les articles 447 et surtout 450 du Code municipal à l'effet de faire déclarer d'abord le dit Chemin route de Comté.

La requête prétend que cette procédure préliminaire est essentielle et qu'à défaut d'elle, toutes les procédures subséquentes seraient entachées de nullité. Et voilà que pour aggraver les difficultés que le Pont Godin sur la rivière d'Yamachiche dans la dite-route vient de s'effondrer.

Comment Purifier
le Sang

Comme remède contre la constipation, l'indigestion et les impuretés du sang prenez, aux repas et avant de vous coucher, l'Extrait de Racines, communément appelé le Sirop Curatif de la Mère Ségel. Ce traitement suivi avec soin soulage dans presque tous les cas. N'achetez que le véritable. Chez les pharmaciens.

Notre assortiment de
Papiers-tentures du Printemps est au complet

Il est même supérieur à celui de l'an dernier qui a reçu l'approbation élogieuse des connaisseurs de beaux papiers à tapisser. Demandez les cahiers d'annonces de la Librairie Charbonneau que toute la population est désireuse de voir avec instance et à l'exclusion de toute autre maison.

Librairie Charbonneau

189, Notre-Dame, Trois-Rivières.

SAINT-LEON

FEU M. JOSEPH ST-YVES

Lundi dernier s'éteignait dans la paix du Seigneur M. Joseph St-Yves cultivateur et époux de Dame Georgina St-Yves. Le défunt est décédé après une longue maladie. Il est mort à 71 ans.

Il laisse outre son épouse, trois fils: MM. Albéria, Herménégilde et Aderville St-Yves, deux filles Mesdames Ovide Paquin et Henri Charette.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 20 courant à 9 heures. Le service a été chanté par le Rév. M. P. Boulay curé. Les porteurs étaient: MM. Albéria, Herménégilde et Aderville St-Yves ses fils et M. Henri Charette son gendre. La quête fut faite par MM. Rodolphe Coulombe et Philippe Paquin.

Conduisant le deuil: M. Ovide Paquin de Ste-Ursule, Mme Herménégilde St-Yves Grand-Mère, Mme Maxime Ferron, Yamachiche, M. Moïse Ferron, Grand-Mère, Mme P. Lacombe, Louiseville, Mme Léon St-Yves, M. et Mme Hector St-Yves, MM. Dionis, Léo et Lionel St-Yves, Mlle Eva, Alda et Auréa St-Yves, M. Louis Charette, Mme Frédéric Coulombe, MM. Américus et Rodolphe Coulombe, M. et Mme P. Paquin, M. et Mme Ludovic Marneau, M. et Mme J.-B. Fournier, M. Ferdinand, Bergeron, M. et Mme Edmond Paillet, tous de St-Léon, Mme Geo. Picotte, M. Azarie Picotte, MM. Edouard et Evariste Branchaud et plusieurs autres.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Dimanche dernier à quatre heures de l'après-midi a eu lieu l'inhumation de Colombe Gélinas fille de Hector Gélinas décédée à l'âge de deux ans. Notes personnelles: MM. Marcel Mayrand, Léopold Milot, Alexandre Plourde, Charles-Auguste Ferron, M. et Mme Ulric Paillet, M. Edide Bergeron, tous de St-Léon ainsi que M. Albert Milot de Louiseville sont parties pour l'école de l'industrie laitière à St-Hyacinthe.

M. et Mme Ambroise Grenier étaient de passage à St-Boniface, la semaine dernière pour assister aux funérailles de M. Jean Gélinas.

Etant en promenade chez M. Ovide la Garceau, M. Milton Konrad et sa sœur Mlle Hazel du Cap de la Madeleine, Mme Tréfle Rouette et M. Adolphe Biron ont joué dernier rendu visite à Mme Steven Proulx de Nicolet, sœur de Mme Rouette, M. Noël Rouette les accompagnant.

Les Quarante-Heures commenceront demain, 25 du courant, M. Philippe Dugré recevant bien malade des Fiats-Unis commence à se rétablir. Il est sous les soins habiles du Dr Normand.

Si l'on en juge par le temps favorable que nous avons, la récolte: du sucre sera très abondante cette année.

Mme Nap. Duval, Mme Ovide Garceau et sa fille Mlle Diane étaient de passage à Trois-Rivières ces jours derniers.

E. D.

LA POINTE
DU LAC

Miles Graziella et Clara Gravel, filles de M. Moïse Gravel, recevaient la semaine dernière, les invités suivants: Miles Berthe, Antonio et Yvette Pichette, MM. Hervé Lafontaine et Paul Gagnon de Louiseville et M. Antonio Pichette du Cap de la Madeleine. Enchantés de la courtoisie de Miles Gravel, les assistants au retour se proposèrent de revenir à la première invitation.

Etant en promenade chez M. Ovide la Garceau, M. Milton Konrad et sa sœur Mlle Hazel du Cap de la Madeleine, Mme Tréfle Rouette et M. Adolphe Biron ont joué dernier rendu visite à Mme Steven Proulx de Nicolet, sœur de Mme Rouette, M. Noël Rouette les accompagnant.

Les Quarante-Heures commenceront demain, 25 du courant, M. Philippe Dugré recevant bien malade des Fiats-Unis commence à se rétablir. Il est sous les soins habiles du Dr Normand.

Si l'on en juge par le temps favorable que nous avons, la récolte: du sucre sera très abondante cette année.

Mme Nap. Duval, Mme Ovide Garceau et sa fille Mlle Diane étaient de passage à Trois-Rivières ces jours derniers.

Mme Nap. Duval, Mme Ovide Garceau et sa fille Mlle Diane étaient de passage à Trois-Rivières ces jours derniers.

E. D.

ASSURANCES DE TOUTE SORTE

Le contrat d'assurance est peut-être celui qui demande l'examen le plus minutieux, y donne-t-on suffisamment attention? On choisit sa compagnie pour faire plaisir à un ami, pour épargner de l'argent, pour toutes autres fins que celle de s'assurer d'une indemnité adéquate en cas d'incendie.

La maison Versailles-Vidécaille-Boulais (limitée), représentée à Trois-Rivières, par M. Maurice Gélinas étudie soigneusement non seulement le risque mais la solvabilité de la compagnie qui l'assure. Grâce à ses relations, elle peut faire souscrire aux conditions les plus avantageuses les risques les plus considérables. Dans votre intérêt, ne vous assurez pas avant de voir M. Gélinas.

(r)

On a trouvé une montagne de 1,630 pieds sous la mer à une centaine de milles de la côte de Californie.

ST-ETIENNE
DES GRES

DIVERS

Mlle Candide Larouche est de retour d'une promenade à Saint-Georges de Champlain.

E. D.

Dans les Années Avancées
Vous pouvez rester vigoureux et en bonne santé en faisant usage du

NOVORO

Du DR. PIERRE

Il donne de la force à vos organes
Il a un effet salutaire sur vos reins et votre foie
Il garde votre estomac en ordre
Il fortifie et construit votre système

Un Essai Vous Convaincra. Il est préparé d'herbes pures et saines, et ne contient pas de drogues nuisibles et conduisant à l'usage continu de drogues. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle est remplacée par des agents spéciaux. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)

Pourquoi le Ford prédomine

Simplicité de conduite

Le Ford fonctionne avec une simplicité remarquable.

Le changement de vitesse se fait automatiquement par le pied, de sorte que la main reste toujours au volant, et les yeux sur la route. Le conducteur peut donc constamment se rendre compte du mouvement des véhicules et des piétons.

On ne peut jamais manquer un changement de vitesse. La transmission Ford est planétaire, les engrenages sont toujours en prise, et le changement de vitesse est positif et infatigable.

Le Ford est très facile à conduire, et il répond au moindre mouvement du volant. Il tourne dans un rayon de dix-neuf pieds trois pouces.

Le court empatement du Ford est un avantage au milieu de la congestion du trafic. Le Ford passe partout et on peut le placer aisément dans les endroits encombrés où les grosses machines ont difficilement accès.

Voyez n'importe quel vendeur de Ford autorisé

AUTOS - CAMIONS
TRACTEURS

Ford

CF-2C

Comme rafraîchissement

lorsque vous êtes fatigué, buvez une tasse de

THE
"SALADA"

Toujours si pur, si frais, si délicieux.

1200 TELEPHONE 1201

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL; NEW-YORK ET CHICAGO.

6 RUE HART, Les Trois-Rivières

GOUTEZ LE PAIN

DE LA
Boulangerie Moderne

Et vous n'en voudrez plus d'autre

AUX MANUFACTURIERS DE PAPIER

Nous faisons une spécialité:

- Du tournage des DOUILLES (Plugs) pour rouleaux de papier.
- De la préparation des boîtes d'expédition pour n'importe quelle industrie.
- Du découpage de précision pour patrons de machineries et ouvrages de fantaisie.

Prix modérés — Service parfait.

ALEX. DESMARAIS

54-56, rue St-Denis, Les Trois-Rivières, P. Q.
Tél. 619-w Tél. Privé 1112-w

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Thomas Bournival, gérant.

Téléphone Bell 105

GEORGES DESILETS

Fils et Successeur de feu
GEDEON DESILETS

Agent d'Assurances

SPECIALITE: ASSURANCE CONTRE LE FEU

Bureau No. 147 avenue Laviolette, Les Trois-Rivières.
N. B. — Un appel au Téléphone No 105 évitera tout déplacement aux assurés.



DE TOUT UN PEU

LE MOULIN

par Jean-Marie Gélinas.

Vous auriez connu la douceur pensive
Des peupliers gris au bord de l'étang.
Puis la grande roue et la meule oisive
Du moulin désert où rêve le Temps.

Par le chemin vert qui borde la rive.
Vous seriez venue au moulin d'antan.
Le vieux cerisier où perchent les grives.
Vous auriez donné les fleurs du Printemps.

J'aurais dit tout bas. Voici qu'elle arrive
Des fleurs à la main, celle que j'attends.
— Sur le vieux chaland mis à la dérive.
Nous aurions tous deux rêvé un instant.

Vous m'auriez alors, sans qu'on les écrive,
Inspiré soudain de beaux vers chantants;
Et le mètre d'or où le vers se rive,
Aurait enchaîné vos rythmes flottants.

Le poème obscur que l'amour flotte.
Sur la levure, ô Muse, en aurait dit tant!
Arrière, passé! — Soyons gai convive!
Et nous deviendrons poète à trente ans.

PAUL BOURGET ECRIVIT SON PREMIER ROMAN A 9 ANS

"Le roman d'une fourmie." — Evocations du grand écrivain. A six ans, il lisait Shakespeare. Il aimait lire et écrire. Son premier professeur.

M. Paul Bourget, le célèbre écrivain, le maître incontesté du roman moderne, vient de célébrer son cinquantième anniversaire et le trentième anniversaire de son élection à l'Académie française. Jabonne de l'« Echo de Paris » a obtenu du célèbre écrivain une entrevue et M. Bourget évoqua ses souvenirs d'enfance.

Paul Bourget naquit à Amiens, en 1872. Son père, Justin Bourget, était professeur de mathématiques.

Voici comment M. Paul Bourget évoque son enfance.

"J'avais dit l'illustre écrivain un frère un peu plus jeune que moi; il nous arriva d'être jusqu'à sept enfants à la maison — et, pourtant, je ne me rappelle ni querelles importantes ni batailles notables."

"Mon père était très bon, mais le bruit lui venait dans ses travaux, et pour moi, je n'ai jamais senti l'impérieux besoin de crier sans raison ou de contraindre sans but."

"J'étais calme, les promenades que je faisais tout seul dans le jardin, en pensant à mille choses — ou à rien — et surtout, passionnément la lecture."

"Comme j'étais trop petit, à table, pour atteindre naturellement le niveau de mon assiette, on avait placé sur ma chaise, pour me hausser convenablement, l'ouvrage le plus épais de la bibliothèque: une traduction de Shakespeare, par Laroche, en deux volumes."

"Quand le couvert était enlevé, je mettais mon 'siège' sur mes genoux et je lisais tranquillement, pendant des heures entières."

"Et c'est ainsi que Macbeth, Jules César, Hamlet, Roméo, Clotilde, devinrent pour moi, quand j'en avais six ans, des noms presque aussi familiers que s'ils eussent été ceux des chats et des chiens du voisinage."

"Je crois bien que je ne comprenais pas grand-chose à leurs histoires, mais elles me passionnaient: j'en représentais les personnages avec des plumes que je faisais mouvoir sur le tapis comme sur une scène imaginaire — et vous savez que j'ai conservé dans tout ce que j'ai écrit un goût du drame, qui ne peut-être, dit avec un gros rire le conseiller placé en face et content d'avoir deviné."

"Précisément, monsieur la conseiller intime. Ce n'est pas d'une grande politique de laisser écraser les petits."

"Vous trouvez cela extraordinaire?"

"Non, ordinaire. Mais je dis qu'il n'y a pas de moi se vanter."

"Les autres nations ont-elles donc agi autrement?" demanda le baron von Fincken.

"Elle releva son nez insolent. Personne ne continua la discussion, comme si l'argument avait été irréfutable. Et la vague du bruit commun roula de nouveau, mêlant et ensevelissant les causeries particulières dont elle était formée."

La voix musicale de madame Rosenblatt rompit ce bourdonnement. Elle disait à la petite madame Knappe, placée de l'autre côté de la table:

"Où, madame, je vous assure qu'on y a pensé?"

Tout est possible, madame; cependant, je n'aurais pas cru que la municipalité d'une ville allemande pût me disputer une idée pareille."

"Pas si dénuée de sens! N'est-ce pas, monsieur le professeur, vous qui enseignez l'esthétique?"

Le professeur von Fincken, assis à la droite de la belle madame Rosenblatt, se tourna vers elle, la regarda jusque au fond de ses yeux qui restèrent comme

un lac sans brise, et dit:

"De quoi s'agit-il, madame?"

Je dis à madame Knappe que la question s'est posée, au conseil municipal d'envoyer à Paris les tapisseries des Gobelins que possède la ville. Elles ont besoin de réparations."

C'est exact, madame; la négative a prévalu.

Pourquoi pas à Berlin? commanda la jolie bouche rose de madame Knappe. Est-ce qu'on travaille mal à Berlin par hasard?

Le conseiller Brausig trouva qu'il était temps de concilier.

Pour faire des Gobelins, sans doute, je donnerais raison à madame Rosenblatt et Paris est nécessaire à Berlin, pour les réparer, il me semble qu'on ne peut le faire en Allemagne.

Envoyer nos Gobelins à Paris! riposta madame Knappe: sait-on s'ils reviendraient jamais?

Oh! fit gravement, du bout de la table, l'un de jeune peintres... Oh! madame!

Comment, oh! vous êtes Alsacien, vous monsieur, dit la petite bourgeoise, piquée par l'interjection comme par une pointe d'aiguille. Mais, nous autres, nous avons le droit de nous défendre.

Elle avait dépassé la mesure. Personne ne releva son jugement. La conversation dominante tomba dans les discussions, lorsqu'il y avait des hommes présents.

Elle se retourna du côté de son voisin von Farnow, ce qui lui permit de ne plus voir la belle madame Rosenblatt, et le corsage de madame Rosenblatt, et les yeux de pervenche de madame Rosenblatt, et elle entreprit d'expliquer au jeune officier la confection des chapeaux et sa recette, qu'elle disait incommensurable, pour préparer "la bovine".

Cependant, pour la deuxième fois, la pensée de la nation vaincue avait été évoquée, et cette fois continua de s'agiter confusément dans les esprits, fond de ses yeux qui restèrent comme

Le Loup Messager

Il eut été difficile de trouver dans toute la Neustrie un plus sage, plus docile, que celui du monastère de Jumieges.

D'autres peut-être, étaient plus vigoureux, possédaient des jarrets plus nerveux, une tête plus fine, mais nul, à coup sûr, n'avait les qualités morales de ce modeste Grison.

Comment d'ailleurs, entouré de si bienfaisantes influences, eût-il été un méchant? Non, ce n'était pas en vain que les sages avis de Madame Austreberte (1), la sainte abbesse du couvent, tombaient dans ses grandes oreilles larges ouvertes, et tout boudet qu'il fût, il se sentait humblement ému en entendant la lente psalmodie, le chant des veilles religieuses, les édifiants discours de leur fondateur Philibert, abbé de Jumieges.

La besogne de maître Grison n'était, au reste, pas fort pénible. Elle se bornait à transporter les légumes et les fruits du jardin, et surtout à servir de commissionnaire entre l'abbaye de Pavilly, et celle de Jumieges, les religieuses s'étant avec joie, chargées de l'entretien de la sacristie des moines.

Dans deux grands paniers placés de chaque côté de l'échelle au boudet, on déposait le linge soigneusement lavé, plié, parfumé de la bonne odeur de plantes odoriférantes, et notre âne, d'un pas égal, s'en allait par un étroit sentier traversant la vallée et la forêt jusqu'à la porte du monastère de Jumieges.

Là, d'un long braiment sonore, il annonçait son arrivée.

Le frère portier lui ouvrait aussitôt le débarras de la porte, et le loup se précipitait à l'écurie. Après une courte halte devant un râtelier toujours plein de bon fourrage frais en été, de racines et de grain en hiver, maître Grison, de la même allure paisible, revenait à Pavilly, rapportant les tuniques de lin et les menus objets à blanchir.

Toutefois si raisonnable fût-il, cet âne modeste ne restait pas insensible aux douceurs de la vie, et il prenait fort cette promenade souvent répétée.

D'abord il y avait le plaisir d'être chargé par les Sœurs et d'entendre la douce voix de Madame l'abbesse lui recommander de suivre droit sa route, puis la satisfaction de cheminer tout seul en liberté sous le beau ciel du bon Dieu par les petits sentiers verdoyants.

Parfois, il lui prenait bien une loile envie de gambader, de gagner son avertissement, de se faire remarquer, et il se précipitait à l'écurie, mais très sagement il se contenait de ce désir coupable — non peut-être sans un gros soupir — braiment plaintif qui effrayait les oiseaux d'alentour.

Hôtes de la vallée et de la forêt, tous le connaissaient. Les pâquerettes, les soucis, les boutons d'or, les petits lis sauvages le saluaient au passage, devant lui les allouettes s'envolaient de éteules ou des seigles verts avec une joyeuse chanson, les hirondelles l'irritaient d'une caresse et les pies curieuses se penchaient pour mieux le voir.

Livres, lapins, renards, sangliers, biches et cerfs, sans s'effrayer du son de sa coquette, le regardaient avec sympathie; les louns eux-mêmes, de leurs yeux perçants le fixaient sans convoitise. Pourtant, c'eût été un beau moment, si le loup appartenait à Madame l'abbesse. Et c'est le loup, passant.

Or, il arriva qu'un matin un loup étranger au pays, pourchassé des forêts voisines par une meute nombreuse, après avoir erré jour et nuit sans rien se mettre sous la dent, vint chercher asile au milieu des grands bois de Pavilly.

Il était encore jeune, mais maigre, efflanqué à faire pitié; sous sa fourrure hérissée, une à une on pouvait compter ses côtes, sa langue pendait démesurément longue de sa gueule desséchée.

Il erra entre les sauges d'un trou de chêne abattu, dans une profonde caverne, et en dormant, oublia la faim qui lui tenaillait l'estomac.

Un tintement très clair s'éleva au loin dans le sentier du bois, le loup s'éveilla sursaut, s'étira, allonge son museau pointu.

Serait-ce une brétis égarée? Oh! la délicieuse aubaine, songeait-il, se lechant les babines, pensant, il sort de son refuge se met aux aguets.

Le tintement se rapproche. A travers les branches, le loup aperçoit une masse grise qui chemine lentement. Hélas c'est un boudet! Un vieux boudet aux saillants, au poil déteint par l'âge. Sa chair doit-être plus coriace qu'un vieux cuir.

Peu importe. Mieux vaut encore mauvais régali que jeûne trop prolongé. Le loup se précipite, se ramasse, tout prêt à prendre son élan quand passe maître Grison.

Celui-ci chargé de ses paniers pleins de linge fleurant le thym, la lavande et l'iris, s'en venait nonchalamment, rêvant, à ce que peut rêver l'homme boudet d'un monastère.

Sans doute revoyait-il en souvenir les prairies du domaine de Pavilly où, parmi les nombreux troupeaux, il bondissait joyeux près de sa mère. L'herbe de ces pâturages était si fine, si veloutée, qu'il rasait chaque jour avec de nouvelles délices. Jamais il n'avait été plus heureux. Si fait pourtant, le jour où la légende ne le dit point, mais il est permis de le croire, la gentille Austreberte, fille du Seigneur de Pavilly, soigneusement maintenue par la main paternelle, s'était assise sur sa croupe.

A dater de cette heure, il était devenu, le féal serviteur de la blonde enfant, passant son temps à la conduite de chapelle en chapelle, de chaumière en chaumière, car Austreberte, aimant déjà Dieu par-dessus toutes choses, voulait se consacrer au service du Roi du ciel.

En grandissant, elle n'avait pas abandonné l'humble ami de son enfance, lorsque le seigneur de Pavilly, accédant au désir de sa fille, mais ne voulant point la perdre tout à fait, lui eût construit un monastère sur une partie de son domaine, Grison suivit la jeune vierge dans sa nouvelle demeure.

Là, bien nourri, bien traité, il avait connu des jours paisibles, charmés par ses souvenirs, l'âne continuait d'avancer, souriant gravement de ses gros yeux un peu bêtes aux fleuriettes du sentier, lorsque tout à coup il fléchit sous une douleur atroce.

Le loup avait bondi et lui mordait le poitrail. La souffrance fit défaillir le pauvre boudet qui tomba en jetant un braiment, un seul, si sonore, si plaintif, que les choses de la vie, et le répitèrent longuement, que les oiseaux s'envolèrent à tire-d'aile, que les bêtes elles-mêmes se réfugièrent en leurs retraites, se demandant avec épouvante quel châtiement allait punir un si horrible forfait.

Le col ouvert et empourpré, l'âne gisait sur le sol, essayant de se relever, de lancer quelques rugades à son adversaire. Mais il était en vain. Ses forces s'en allaient, et le loup d'ailleurs ne lâchait point prise.

A demi sortis de l'orbite, les yeux de l'assassin brillaient d'une volupté féroce et déjà sa langue se délectait du sang de sa victime en attendant qu'il pût la dévorer. L'âne se mourait; d'un suprême effort, il tourna la tête dans la direction de l'abbaye, et ce fut tout.

Mais la bas dans la chapelle du monastère, Madame l'abbesse en oraison avait, par une permission saine, entendu l'appel désespéré de son humble serviteur. Sur-le-champ, elle s'était levée, elle était partie sans autres armes que sa foi.

La voici. A travers son voile qui caresse doucement la brise, de loin, lui apparaît le spectacle sanglant du loup qui déjà se gorge dans la chair pantelante du pauvre boudet. Elle réprime un frisson d'horreur et continue d'avancer en murmurant tout bas sa prière.

Le loup perçoit soudain le bruit de son pas léger sur l'herbe du sentier; il comprend qu'elle vient disputer sa proie, et la gueule ouverte, horrible de fureur, se prépare à bondir sur la Sainte.

Mais l'abbesse trace un rapide signe de croix.

Le scélérat, saisi d'une frayeur aussi étrange que subite, honteux baisse la tête, recule, et la queue entre les jambes, se dispose à fuir.

D'un geste, Madame Austreberte l'en empêche. Elle abaisse sur le malheureux boudet un regard plein de tristesse, puis fixant le coupable avec un mélange de sévérité et de commisération:

— Pauvre loup, il fallait que ta faim et ta misère fussent bien grandes pour te pousser à étrangler ainsi notre fidèle serviteur! Cet infortuné tombe sous ta dent cruelle nous était nécessaire, tu aurais sa douceur, son calme, son obéissance et nous rendrais les mêmes bons offices que lui. Va donc et commence sur l'heure.

Si tôt dit, si tôt fait. Le loup humblement courbe son échine contre la queue de Madame Austreberte place les deux paniers de linge. Elle désigne ensuite à l'animal le chemin à suivre, et, tout penaud, il s'en va porter à Jumieges sa lourde charge.

Qui fut saisi de voir arriver ce singulier messager? A coup sûr le bon vieux Frère portier. Il n'en pouvait croire ses yeux, pensant tout bas qu'un esprit malin avait en route jeté quelque sortilège sur son boudet, n'osait l'approcher.

Le pieux Philibert, sans doute averti intérieurement du miracle opéré par l'intercession de la sainte abbesse, prit à se pencher sur les ordonnances de décharger la bête et de la conduire à l'écurie.

Le loup, en qui décidément étaient passées toutes les qualités de l'âne, dut, s'y dirigeant docile, et de ce jour jusqu'à sa mort, qui fut pleurée à Jumieges aussi bien qu'à Pavilly, en tout calme, obéissance et douceur, il remplit fidèlement son rôle de messager.

NOËL

(1) Sainte Austreberte, née, en 1630, à Marconne, près Hesdin, se consacra de bonne heure au service de Dieu pour le monastère de Port-sur-Somme où elle devint prieure. Elle fut ensuite abbesse de Pavilly où elle mourut, le 10 février 1704.

(2) Jumieges, célèbre abbaye qui comptait jusqu'à neuf cents moines et quinze cents Frères convers.

Au Royaume De La Mode



Robe d'après midi en crêpe africain avec motifs brodés et perlés.

descendre demain, douze décembre: donnez sonner, distribuez, descendez du dessus du dordoir deux douzaines de draps damassés dépourvus de duvet. Dites demoiselles devront dormir désormais dans douze dortoirs différents de droite, décorés décemment: dortoirs desirés des douze difficiles demoiselles dévotes.

Dominique, Daniel devra défendre de dégrader, de détériorer dedans du domicile. Douze demoiselles dépourvues de bienheure au service de Dieu pour le monastère de Port-sur-Somme où elle devint prieure. Elle fut ensuite abbesse de Pavilly où elle mourut, le 10 février 1704.

(2) Jumieges, célèbre abbaye qui comptait jusqu'à neuf cents moines et quinze cents Frères convers.

Donnez d'abord délicatement délicieux dîner des demoiselles: deux dodos dindons du dehors, des desserts divers, deux douzaines de dattes.

Dominique, docile, devra desservir diligemment. Daniel devra décamper des dattes déposés devant demoiselles.

Le bien rencontre beaucoup plus d'obstacles que le mal. Si le bien s'accomplissait sans effort, sans contradiction, selon nos desirs, ce ne serait plus la vertu qui est le bien de la terre mais la félicité qui est le bien du ciel.

LA LETTRE D

CONSEILS D'UN AUBERGISTE

Dites donc Daniel, Dominique, dévoués domestiques débutants, debout! Des douze distinguées demoiselles disparues, démenagées depuis deux décembre dernier, dix doivent débarquer directement de Dieppe demain dimanche. Deux doivent discrètement

diminution de ces vertus ou de ces qualités françaises dans l'âme alsacienne. Et c'est pourquoi je prétends qu'elle est mauvaise.

—Allons donc! cria Fincken. L'Alsace appartenait naturellement à l'Allemagne elle lui a fait retour: nous aurons la reprise de possession. Qui est-ce qui n'en ferait pas autant?

—La France! riposta Oberlé, et c'est pour cela que nous l'aimons. Elle avait pu prendre le territoire: elle n'avait pas violé les âmes. Nous lui appartenions par droit d'amour!

Le baron leva les épaules: —Retournez-y donc!

Jean faillit crier: "Où!" Les domestiques s'arrêtaient de passer les gâteaux pour écouter. Il reprit: —Je trouve donc mauvais en soi votre tentative, parce qu'elle est une oppression des consciences; mais je trouve aussi qu'elle est maladroite, même au point de vue allemand.

—Charmant! dit le faussé de madame Knappe. —Vous auriez tout intérêt à conserver ce qui peut nous rester d'originalité et d'indépendance d'esprit. Ce serait d'un exemple utile en Allemagne. —Mere! dit une voix.

—Et de plus en plus utile, insista le jeune homme. J'ai été élevé en Allemagne, je suis sûr de ce que j'avais. Ce qui m'a le plus frappé, c'est l'absence d'impersonnalité des Allemands, leur oubli grandissant de la liberté, leur effacement devant le pouvoir de

—Prenez garde, jeune homme! interrompit vivement le conseiller Brausig. —Je dirai devant le pouvoir de la Prusse, monsieur le conseiller, qui dévore les consciences et qui ne permet de vivre qu'à trois types d'hommes qu'elle a modélisés de l'enfance: des contribuables, des fonctionnaires et des soldats.

Au bout de la table, un des privat-docent se souleva sur sa chaise: —L'Empire romain faisait de même et c'était l'Empire romain! Une voix vibrante à côté de lui, —Bravo.

(A CONTINUER)

FEUILLETON DU "BIEN PUBLIC"

LES OBERLÉ

PAR RENÉ BAZIN.

DE L'ACADEMIE FRANÇAISE.

—Ce décolletage est indécent, vous ne trouvez pas?

Je le trouve surtout d'un dessin irréprochable. Je crois que madame Rosenblatt se fait habiller à Paris?

—Mais oui, vous avez deviné, riposta la petite bourgeoise. Quand on possède de pareilles fortunes, on a souvent des caprices bizarres, et peu de patriotisme.

Le commencement du repas fut assez silencieux. Peu à peu, le bruit des conversations particulières s'éleva. On commença à boire. M. Rosenblatt se faisait verser de larges rasades de vin du Rhin. Les deux privat-docent à lunettes revenaient au vin de Wolheim comme à un texte difficile, et avec le même sérieux. Les voix grossirent. On n'entendait plus le pas des domestiques sur le parquet. Les questions d'ordre général commencèrent à monter, comme la mousse facile des esprits remués par le vin et la lumière. Le professeur Knappe, qui avait une voix couverte, mais une façon très nette de prononcer, domina le bruit des conversations, pour répondre à sa voisine madame Brausig:

—Non, je ne comprends pas qu'on se range, parce qu'on est fort, du côté des forts. J'ai toujours été un libéral, moi. —Vous faites allusion au Transvaal,

un lac sans brise, et dit?

De quoi s'agit-il, madame?

Je dis à madame Knappe que la question s'est posée, au conseil municipal d'envoyer à Paris les tapisseries des Gobelins que possède la ville. Elles ont besoin de réparations."

C'est exact, madame; la négative a prévalu.

Pourquoi pas à Berlin? commanda la jolie bouche rose de madame Knappe. Est-ce qu'on travaille mal à Berlin par hasard?

Le conseiller Brausig trouva qu'il était temps de concilier.

Pour faire des Gobelins, sans doute, je donnerais raison à madame Rosenblatt et Paris est nécessaire à Berlin, pour les réparer, il me semble qu'on ne peut le faire en Allemagne.

Envoyer nos Gobelins à Paris! riposta madame Knappe: sait-on s'ils reviendraient jamais?

Oh! fit gravement, du bout de la table, l'un de jeune peintres... Oh! madame!

Comment, oh! vous êtes Alsacien, vous monsieur, dit la petite bourgeoise, piquée par l'interjection comme par une pointe d'aiguille. Mais, nous autres, nous avons le droit de nous défendre.

Elle avait dépassé la mesure. Personne ne releva son jugement. La conversation dominante tomba dans les discussions, lorsqu'il y avait des hommes présents.

Elle se retourna du côté de son voisin von Farnow, ce qui lui permit de ne plus voir la belle madame Rosenblatt, et le corsage de madame Rosenblatt, et les yeux de pervenche de madame Rosenblatt, et elle entreprit d'expliquer au jeune officier la confection des chapeaux et sa recette, qu'elle disait incommensurable, pour préparer "la bovine".

Cependant, pour la deuxième fois, la pensée de la nation vaincue avait été évoquée, et cette fois continua de s'agiter confusément dans les esprits, fond de ses yeux qui restèrent comme

36ième ANNIVERSAIRE 36ième

1888-1924

DU 24 MARS AU 5 AVRIL

1888-1924

AU RAYON DE LINGERIE



170 morceaux asst. camisoles et caleçons en coton o-jaté pour enfants. Val. de 75c. Très spécial à... **50c**

Un lot spécial de pantalons ouatés pour dames. Val. extraordinaire à... **69c**

Un lot bien asst. de camisoles en laine naturelle pour dames. Valeur rég. \$2.45. Spécial à... **\$1.49**

220 camisoles pour dames marque "Zénith" sans manches. Valeur de \$2.60. Très spécial à... **\$1.72**

75 camisoles seulement en jersey de soie pour... **\$1.75**

Un lot de pantalons en jersey de soie. Valeur de \$3.95. Très spécial à... **\$2.98**

Un lot de combinaisons bout de manches et sans manches. Régulier \$2.45. Spécial pour notre vente anniversaire... **\$1.49**

235 brassières que nous sacrifierons en trois lots au prix... **19c 29c et 39c**

Environ 90 corsets gr. de 20 à 30, tant que la quantité durera pour... **79c**

Un autre lot de corset taille haute et taille basse gr. de 20 à 36, blanc ou rose achetés spécialement pour notre 36e anniversaire. Valeur régulière \$4.50 et \$5.00. Spécial... **\$2.19**

AU COMPTOIR DES LAINAGES

Un lot de pantalons tout laine, pour enfants, pour âge de 1 à 2 ans. Valeur de \$1.70 asst. dans les couleurs bleu, gris, brun et rouge. Très Spécial... **99c**

Environ 165 boîtes de laine en balle dans toutes les meilleures teintes pour gilets pour dames ou pour articles de fantaisie. Très spécial à... **14c**

Un autre lot de laine et soie en balle, dans les meilleures teintes pour le printemps. Valeur de 35c la balle. Très spécial pour notre vente anniversaire... **24c**

4 couleurs dans la laine à tricot canadien, noir, gris pâle, brun foncé et gris foncé. Spécial la li-vre... **\$1.00**

Spéciaux dans la lingerie. Un lot de jupons de flanellette pour dames, de bonne qualité. Régulier \$1.20 Spécial pour... **79c**

Un lot de bonnets pour bébés. Spécial à... **39c**

85 robes de baptême en broderie. Régulier \$1.45 pour... **89c**

Un lot de robes de nuit en broderie. Très spécial à... **69c**

145 robes de nuit en flanellette pour fillettes de 1 à 10 ans. Spécial à... **69c**

Un lot de chemises enveloppes en moule rose pour dames. Régulier \$1.85. Spécial pour notre vente anniversaire... **\$1.29**

AU RAYON DES MERCERIES



420 chemises de très bonne qualité, production de notre propre manufacture, différents patrons, asst. de gr. de 14 à 17. Valeur régulière de \$2.25. Spécial à... **\$1.49**

Un lot de chemises, patrons choisis dans le coton de première qualité. Valeur régulière \$1.85. Spécial... **\$1.29**

5 doz. de chemises rayées en soie gr. déasst. que nous sacrifierons à... **\$1.39**

15 doz. de chemises en popeline de soie, tricolore de première qualité, provenant de notre manufacture. Régulier \$4.65. Valeur extra spécial... **\$2.98**

525 chemises en très bonne indienne asst. de gr. de 14 à 16 1-2 dans 9 patrons différents. Valeur extra spéciale à... **89c**

17 doz. de blouses pour garçons de 6 à 16 ans. Prix spécial... **49c et 59c**

Un lot de chemises de travail asst. dans les meilleures teintes à moitié prix... **95c et \$1.19**

165 cravates, jolis patrons. Régulier 85c. Spécial à... **49c**

Notre maison célèbre le 36ième anniversaire de sa fondation par une vente extraordinaire qui fera certainement époque dans l'histoire du commerce aux Trois-Rivières. --- Jamais l'on a offert de si bas prix et l'on peut dire que la Maison Fortin convie sa clientèle à un véritable Festin de l'économie ! La foule d'acheteurs avisés ne laissera pas passer cette fête sans venir y participer. Tous sont invités !

AU RAYON DES CONFECTIONS POUR DAMES

Un très beau choix de costumes. Valeur de \$28.75 et \$38.50 dans les teintes bleu marin et noir, grandeur asst. Très spécial pour... **\$19.95**

Un autre beau choix de costumes gr. déasst. Nous les donnerons durant cette vente à... **\$3.99**

36 robes en satin de couleurs asst. Valeur jusqu'à \$22.00. Très spécial à... **\$9.95**

Un lot de robes en crêpe Canton asst. de gr. et couleurs. Valeur jusqu'à \$26.00. Spécial à... **\$14.95**



45 robes en tricotine et poiret dans les plus jolis styles pour tous les goûts. Spécial à... **\$9.95**

Un lot extraordinaire de manteaux de printemps pour dames et jeunes filles provenant des meilleures manufactures, dans les teintes les mieux choisies. Valeur \$30.00. Très spécial à... **\$7.90 et \$12.49**

3 douzaines de manteaux de printemps pour enfants. Valeur extraordinaire... **\$3.95**

85 manteaux reaser pour enfants grandeur de 18 à 27. Spécial à... **\$3.19**

2 doz. dans la même qualité pour âge de 10 ans à 14 ans. Spécial... **\$4.19**

AU RAYON DES ETOFFES A ROBES ET COSTUMES

475 vgs de crêpe de chine de soie 36 à 38 pcs larg. bonne pesanture dans les teintes bleu saxe, pékin, royal, cardinal, grenat, ame-jean, beauty, brun foncé, bleu pâle, jaune clair. Prix régulier \$1.95 et \$2.25. Spécial à la verge... **\$1.49**

70 vgs seulement d'étoffes né-langées pour costumes de printemps pour dames 3 patrons différents. Spécial la verge... **\$2.19**

120 vgs Bolivia léger, très convenable pour manteau de printemps larg. 54 à 56 pcs dans les teintes drab, castor, sable, bleu marin. Prix régulier \$4.85 et \$5.25 la verge. Spécial... **\$3.80**

325 vgs d'étoffes à manteau pour le printemps 54 et 56 pcs larg. dans 15 patrons différents, dans les plus jolis carreaux ou rayés. Ce qu'on annonce de plus nouveau pour le printemps. Prix régulier \$3.75 la verge. Prix de notre vente anniversaire... **\$2.59**

Un lot de poiret tout laine, bonne pesanture, 54, 56 pouces largeur, couleur bleu marin et noir seulement, pouvant servir pour costumes ou pour robes. Prix régulier \$2.75. Très spécial pour cette vente... **\$1.89**

260 verges tricotine tout laine très pesante, 54 et 56 pcs, couleur bleu marin et noir seulement. Très convenable pour robes et costumes. Prix régulier \$2.95 et \$3.25. Très spécial... **\$2.19**

Nous avons aussi un assortiment très complet dans toutes les teintes dans les poiret, tricotine, picotine, marocain, que nous vendrons à un prix spécial.

Un vrai spécial chaque matin de 9 à 10 hres. Un lot de serge tout laine, dans les teintes bleu saxe, bleu copen, brun foncé, drab, gris taupe, bleu marin et noir. Régulier 75c la verge. Très spécial pour cette vente... **\$0.50**

A NOTRE NOUVEAU RAYON de CONFECTIONS POUR HOMMES

AU DEUXIEME ETAGE.

Un lot d'habits, couleurs mélangées, modèles sport, style pour jeune homme. Valeur de \$25. et \$28. Très spécial... **\$19.45**

Un autre lot d'habits gris foncé pour hommes, modèle régulier gr. 36, 37, 38, 39, 40, 42. Régulier \$19.50. Spécial seulement pour notre vente d'ouverture... **\$13.45**

45 habits modèle pour jeune homme couleur bleu marin, dans une qualité très pesante en "Erington", gr. 35 à 40. Régulier \$30. et \$32. Spécial à... **\$23.95**

70 habits bleu marin avec rayures de différentes teintes pour tous les goûts, gr. asst. Régulier \$32.50. Spécial... **\$23.95**



14 habits seulement gris en "Erington", tout laine. Modèle pour jeune homme, gr. asst. Spécial... **\$21.85**

Un lot asst. d'habits bleu marin dans tous les styles. Modèles réguliers, pour jeune homme "Stout" et pour petit homme. Régulier \$35. Spécial... **\$25.85**

Un autre lot d'habits bleu marin tout laine modèle régulier avec trois boutons en avant. Régulier \$23.50. Spécial... **\$16.65**

22 habits en tweed modèle régulier gr. 36, 37, 38, 39, 40, 41. Très spécial à... **\$14.35**

FORTIN

LE GRAND MAGASIN A RAYONS

177, Rue Notre-Dame,

Les Trois-Rivières.

AU RAYON DES BAS ET GANTS POUR DAMES

340 paires de bas de coton noir pour garçons et fillettes, dans toutes les gr. Val. de 35c la paire. Spécial à... **24c**

Un lot de bas de coton noirs pour garçons spécialement. Gr. asst. de 7 à 10. Très spécial pour cette occasion. La paire... **58c**

Un lot de bas de cachemire noirs rayés, gr. de 8 1-2 à 10. Rég. \$1.35. Spécial... **94c**



425 paires de bas Golf brun et gris, gr. et rayures asst. Très spécial... **48c**

Un autre lot de bas golf, quantité limitée, brun, et noir seulement, gr. asst. à la paire... **69c**

185 paires de bas de laine noirs que nous sacrifierons à... **47c**

215 paires de bas de cachemire rayés, qualité anglaise tout laine, couleur drab et gris. Très spécial, la paire... **74c**

160 paires de bas soie et laine, couleur brun, gris, et drab, gr. asst. Très spécial à... **\$1.19**

12 douzaines de bas de cachemire noirs unis. Régulier 60c la paire. Très spécial à... **34c**

Un lot de bas de cachemire noir unis dans toutes les gr. Spécial à... **68c**

110 paires seulement de bas de cachemire noir unis, de fabrication anglaise très pesants, tout laine. Régulier \$1.35. Très spécial... **98c**



Un lot de gants de fil gris, brun, blanc et noir. Valeur de 65c. Dans toutes les grandeurs. Spécial... **39c**

185 paires de gants de soie gris, drab, brun, bleu marin et noir. Rég. \$1.65. Très spécial... **\$1.09**

Un autre lot de gants de soir gris, drab, noir, blanc. Régulier \$1.85 pour... **\$1.39**

AU RAYON DES COTONS ET GARNITURES DE MAISON

Rideaux en marquissette crème, 2 1-4 verges longueur. Valeur \$3.95. Spécial pour... **\$2.29**

Un beau lot de rideaux (panneau). Valeur de \$1.95 pour... **\$1.29**

Cretonne pour rideaux 23 patrons, différents. Valeur 45c la verge. Spécial... **29c**

Un lot de rug Axminster gr. 15 pouces x 27. Spécial... **\$1.29**

Un lot de rug de prélat 18 pouces x 36. Spécial... **15c**

3 pièces de prélat 4 verges larg. Rég. \$1.25 la vg. Pour verge carrée... **99c**

Repp pour rideaux vieux rose, et bleu. Valeur de \$1.00. Spécial pour cette vente... **69c**

Marquissette blanche et crème. Rég. à 40c la vg. Spécial... **29c**

Comfortables, gr. 60 x 72. Valeur \$5.65. Spécial... **\$3.99**

Un lot de (blinds) rideaux à ressort, vert et crème. Valeur rég. 90c. Spécial... **69c**

Fil à robes, 27 pcs large. Régulier 25c. Spécial... **19c**

Fil à robes, 36 pouces large. Régulier 50c. Spécial... **39c**

Serviettes de toilette et de bain. Régulier 45c. Spécial la paire... **36c**

Serviettes de toilette et de bain. Valeur 65c la paire... **49c**

Toile à rouleaux. Régulier 25c, pour... **19c**

500 vgs toile à nappe, larg. 58 pcs. Valeur 75c. Spécial pour cette vente... **59c**

Venez aux Trois-Rivières à nos frais

Du 24 mars au 5 avril nous vous rembourserons vos frais de chemin de fer d'après l'échelle suivante:
 Rayon de 100 milles sur achats de... **\$70.**
 Rayon de 75 milles sur achats de... **\$55.**
 Rayon de 50 milles sur achats de... **\$35.**
 Rayon de 25 milles sur achats de... **\$20.**